

Rapport annuel et états financiers audités

Legg Mason
Global Solutions Plc

(Société d'investissement à capital variable et à responsabilité limitée
de droit irlandais constituée sous la forme d'un fonds à compartiments
avec responsabilité séparée entre ses compartiments)

Pour l'exercice clos le 30 juin 2018

Sommaire

Informations générales	2
Lettre aux Actionnaires	3
Rapport des Administrateurs	4
Rapport des Auditeurs indépendants	6
Rapport du Dépositaire	8
Portefeuille d'investissements – Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund	9
Portefeuille d'investissements – Legg Mason QS Conservative Fund	10
Portefeuille d'investissements – Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund	11
Portefeuille d'investissements – Legg Mason QS Balanced Fund	12
Portefeuille d'investissements – Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund	13
Portefeuille d'investissements – Legg Mason QS Growth Fund	14
État de la situation financière	16
État du résultat global	20
État des variations de l'actif net imputable aux détenteurs d'actions participatives rachetables	22
Notes aux états financiers	25
Informations complémentaires – Investissements dans des Organismes de placement collectif	39
État des principales évolutions du portefeuille (non audité) – Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund	40
État des principales évolutions du portefeuille (non audité) – Legg Mason QS Conservative Fund	40
État des principales évolutions du portefeuille (non audité) – Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund	41
État des principales évolutions du portefeuille (non audité) – Legg Mason QS Balanced Fund	41
État des principales évolutions du portefeuille (non audité) – Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund	42
État des principales évolutions du portefeuille (non audité) – Legg Mason QS Growth Fund	42
Politique de rémunération OPCVM V (non auditée)	43

Informations générales

Conseil d'administration

Joseph Carrier (États-Unis)
Brian Collins (Irlande) (Indépendant)
Fionnuala Doris (Irlande) (Indépendante)
Joseph Keane (Irlande) (Indépendant)
Joseph LaRocque (États-Unis)
Jane Trust (États-Unis)

Promoteur et Gestionnaire

Legg Mason Investments (Europe) Limited
201 Bishopsgate,
Londres EC2M 3AB,
Royaume-Uni

Gestionnaire délégué

QS Investors, LLC
880 Third Avenue, 7th Floor,
New York, NY 10022,
États-Unis

Dépositaire

BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited
One Dockland Central
Guild Street
IFSC
Dublin 1, Irlande

Conseillers juridiques

Arthur Cox
Ten Earlsfort Terrace
Dublin 2, Irlande

Distributeurs et Agents de service aux Actionnaires

Legg Mason Investor Services, LLC
100 International Drive
Baltimore, Maryland 21202,
États-Unis

Legg Mason Investments (Europe) Limited
201 Bishopsgate,
Londres EC2M 3AB,
Royaume-Uni

Legg Mason Asset Management Singapore Pte. Limited,
1 George Street, #23-02
Singapour 049145

Siège social

Riverside Two
Sir John Rogerson's Quay
Grand Canal Dock
Dublin 2, Irlande

Secrétaire général

Bradwell Limited
Ten Earlsfort Terrace
Dublin 2, Irlande

Société d'administration

BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company
One Dockland Central
Guild Street
IFSC
Dublin 1, Irlande

Auditeurs indépendants

PricewaterhouseCoopers
Chartered Accountants and Statutory Audit Firm
One Spencer Dock
North Wall Quay
Dublin 1, Irlande

Lettre aux Actionnaires

Cher Actionnaire,

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel de Legg Mason Global Solutions Plc (la « Société ») pour l'exercice clos le 30 juin 2018. Dans le présent rapport, nous mettons en évidence les principaux facteurs de performance sur les marchés des obligations¹ et des actions² au cours de la période sous revue.

Analyse économique mondiale

L'économie mondiale a poursuivi son expansion au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018. Dans sa *Mise à jour sur les perspectives de l'économie mondiale* d'avril 2018, le Fonds Monétaire International (FMI) a déclaré que « la croissance mondiale s'est renforcée en 2017 pour atteindre 3,8 %, avec un rebond sensible du commerce mondial. Elle a été alimentée par la reprise de l'investissement dans les économies avancées, la poursuite de la forte croissance dans l'Asie émergente, un redressement vigoureux en Europe émergente et des signes de reprise dans plusieurs pays exportateurs de matières premières.³ La croissance mondiale devrait atteindre 3,9 % cette année et l'an prochain, soutenue par une forte dynamique, un climat favorable sur le marché, des conditions financières accommodantes et les répercussions locales et internationales de la politique budgétaire expansionniste⁴ aux États-Unis. » D'un point de vue régional, les prévisions du FMI tendent vers une amélioration de la croissance américaine pour 2018, laquelle devrait passer de 2,3 % en 2017 à 2,9 % en 2018. La croissance dans la zone euro devrait s'établir à 2,4 % en 2018 contre 2,3 % en 2017. L'économie japonaise devrait croître de 1,2 % en 2018 contre 1,7 % en 2017. Ailleurs, le FMI prévoit une accélération de la croissance globale des pays émergents⁵, qui devrait atteindre 4,9 % en 2018, contre 4,8 % en 2017.

Analyse des marchés – Titres à revenu fixe⁶

Les marchés mondiaux des titres à revenu fixe ont dégagé des résultats décevants au cours de la période sous revue. Aux États-Unis, les rendements du Trésor à court terme⁷ ont augmenté, car le conseil d'administration de la Réserve fédérale américaine⁸ (la « Fed ») a augmenté les taux d'intérêt⁹ en décembre 2017, en mars 2018 et en juin 2018. La Fed prévoit actuellement de relever de nouveau ses taux à deux reprises avant la fin de 2018. Les rendements du Trésor à plus long terme ont également progressé, quoique dans une moindre mesure. Les rendements¹⁰ souverains à plus long terme en Europe ont fluctué, mais sont demeurés relativement faibles au cours de la période sous revue. Dans le même temps, les rendements des obligations d'entreprises¹¹ « investment grade » ont légèrement reculé, alors que celles de qualité inférieure ont généré des plus-values modestes. Ailleurs, la dette des marchés émergents a dégagé des rendements médiocres en réponse aux inquiétudes suscitées par la guerre commerciale mondiale et les signes d'un ralentissement de la croissance économique mondiale. Le renforcement du dollar américain au cours de la seconde moitié de la période sous revue a également eu un impact négatif sur la classe d'actifs¹².

- Obligation : investissement par endettement dans le cadre duquel un investisseur prête de l'argent à une entité (en général une entreprise ou une entité gouvernementale) pour une période définie et à un taux d'intérêt fixe
- Actions : participation dans une société sous forme d'actions ordinaires ou d'actions privilégiées.
- Matières premières : un bien de base utilisé dans le commerce et interchangeable avec d'autres matières premières du même type. Les exemples classiques de matières premières comprennent les céréales, l'or, le bœuf, le pétrole et le gaz naturel.
- Impôts : désigne généralement les revenus du gouvernement.
- Marché émergent : en termes d'investissement, les pays dont les marchés financiers sont moins développés et où la protection des investisseurs et l'infrastructure de marché sont souvent plus faibles que dans les marchés développés tels que le Royaume-Uni.
- Titres à revenu fixe : obligations.
- Rendements du Trésor : taux d'intérêt sur les emprunts remboursés par le gouvernement.

Analyse de marché – Actions mondiales

Après un début fulgurant de l'exercice clos le 30 juin 2018, les actions mondiales ont rendu une partie de leurs plus-values au fur et à mesure que la période avançait. Les actions se sont initialement redressées, compte tenu des signes de croissance mondiale synchronisée, des bénéfices des entreprises souvent supérieurs aux attentes et d'une politique monétaire¹³ globalement accommodante. Aux États-Unis, l'espoir d'une amélioration de la croissance et d'une hausse des bénéfices des entreprises avec l'adoption du projet de réforme fiscale en décembre 2017 était également manifeste. Dans ce contexte, la demande des investisseurs était généralement très soutenue. Cependant, les actions mondiales se sont par la suite affaiblies face à des craintes d'une guerre commerciale mondiale, à des signes de ralentissement de la croissance et à un certain nombre de problèmes géopolitiques¹⁴. D'un point de vue régional, les actions américaines ont été les plus performantes, avec des plus-values à deux chiffres, tandis que les actions des pays développés hors États-Unis et celles des marchés émergents ont généré des rendements plus modestes.

Nous vous remercions de votre fidélité.

Sincères salutations,

Legg Mason Investments (Europe) Limited

Il convient de noter que la valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent sont susceptibles de baisser ou d'augmenter. L'investissement implique des risques, y compris la perte éventuelle du montant investi. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Les informations et les données contenues dans ce document ont été préparées à partir de sources jugées fiables, mais ne sont garanties en aucune façon par Legg Mason Investments (Europe) Limited ni par Legg Mason, Inc. ou une de ses sociétés affiliées (collectivement « Legg Mason »). Aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude de ces informations à tout moment postérieur à la date du présent document.

Les opinions exprimées sont susceptibles d'être modifiées sans notification préalable et elles ne tiennent pas compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des besoins particuliers des investisseurs.

Le présent document n'est pas destiné à toute personne ou tout usage dans des circonstances contraires à la législation ou la réglementation locale en vigueur. Legg Mason n'est pas responsable et n'assume aucune responsabilité quant à la transmission ultérieure du présent document à tout tiers.

Publié et approuvé par Legg Mason Investments (Europe) Limited, dont le siège social est sis 201 Bishopsgate, Londres, EC2M 3AB. Société immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles, sous le numéro 1732037. Agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni.

- Réserve fédérale américaine : la banque centrale des États-Unis et l'institution financière la plus puissante au monde.
- Taux d'intérêt : taux facturés ou payés pour l'utilisation de l'argent.
- Rendements : le montant en numéraire (en pourcentage) qui revient aux titulaires d'un titre, sous forme d'intérêts ou de dividendes.
- Obligations d'entreprises : des obligations émises par une société en vue de lever des fonds efficacement et d'étendre ses activités.
- Actif : un instrument financier généralement détenu sous forme de titres, d'actions ou d'obligations. Un propriétaire d'un actif le détient généralement dans le but de récolter des rendements futurs.
- Politique monétaire : la banque centrale d'un pays établit généralement la politique monétaire qui tente de réguler la masse monétaire dans le pays en question.
- Géopolitique : se rapporte à la politique, en particulier aux relations internationales, telles qu'influencées par des facteurs géographiques.

Rapport des Administrateurs

Les administrateurs de Legg Mason Global Solutions Plc (la « Société ») (les « Administrateurs ») soumettent leur rapport et les états financiers audités pour l'exercice clos le 30 juin 2018.

Déclaration de responsabilité des Administrateurs

Les Administrateurs sont responsables de la préparation du rapport des administrateurs et des états financiers conformément au droit irlandais.

En vertu de la loi irlandaise sur les sociétés, les Administrateurs sont tenus de préparer des états financiers par exercice qui donnent une vision sincère et fidèle des éléments d'actif et de passif et de la situation financière de la Société à la fin de l'exercice, ainsi que du compte de résultat de la Société pour l'exercice en question. Les Administrateurs ont préparé les états financiers en vertu des pratiques comptables généralement admises en Irlande, y compris la norme comptable « FRS » 102 : « La norme d'information financière applicable au Royaume-Uni et en République d'Irlande » (« FRS 102 »).

En vertu de la loi irlandaise sur les sociétés, les Administrateurs ne doivent approuver les états financiers que s'ils obtiennent la satisfaction qu'ils donnent une vision sincère et fidèle des éléments d'actif et de passif et de la situation financière de la Société à la fin de l'exercice, ainsi que du compte de résultat de la Société pour l'exercice en question.

Dans le cadre de la préparation des présents états financiers, les Administrateurs sont tenus de :

- choisir des règles et méthodes comptables adéquates et de les appliquer avec cohérence ;
- procéder à tous les jugements et estimations qui sont raisonnables et prudents ;
- déclarer si les états financiers ont été préparés en vertu des normes comptables applicables et d'identifier les normes en question et de relever tout écart significatif par rapport à ces normes et de l'expliquer dans les notes aux états financiers ; et
- préparer les états financiers selon le principe de la continuité de l'exploitation, à moins que l'on ne puisse pas raisonnablement présumer que la Société poursuivra son exploitation.

Les Administrateurs sont tenus de veiller à ce que des livres comptables adéquats et suffisants soient tenus afin de :

- pouvoir conserver la trace des transactions de la Société et les justifier ;
- permettre à tout moment d'établir avec une précision raisonnable les actifs, les passifs, la situation financière et le compte de résultat de la Société ; et
- permettre aux Administrateurs de s'assurer que les états financiers sont conformes aux dispositions de la Loi sur les sociétés de 2014 et qu'ils peuvent être audités.

À cette fin, les Administrateurs ont nommé une société d'administration d'expérience, BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company (la « Société d'administration »), en vue de la tenue des livres comptables et de l'exécution de tâches administratives complémentaires.

Les Administrateurs sont également responsables de la préservation des actifs de la Société. Au titre de cette responsabilité, ils ont chargé BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited (le « Dépositaire ») de conserver les actifs de la Société conformément à l'acte constitutif de la Société. Les Administrateurs sont aussi chargés de prévenir et détecter la fraude et toute autre irrégularité par la mise en place de mesures raisonnables.

Les Administrateurs sont responsables de la maintenance et de l'intégrité des états financiers publiés sur le site Internet des sociétés affiliées à Legg Mason qui distribuent les titres des Compartiments. La législation irlandaise relative à la préparation et à la diffusion des états financiers peut différer des législations en vigueur dans d'autres pays.

Analyse de l'activité et des développements futurs

Au 30 juin 2018, la Société comptait six compartiments actifs (2017 : six compartiments) : Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund, Legg Mason QS Conservative Fund, Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund, Legg Mason QS Balanced Fund, Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund et Legg Mason QS Growth Fund (individuellement un « Compartiment » ou collectivement les « Compartiments »). Les Compartiments ont débuté leurs activités le 25 février 2015.

La Lettre aux Actionnaires contient une analyse des facteurs ayant contribué à la performance des Compartiments pendant l'exercice. Les Administrateurs ne prévoient aucune modification des objectifs d'investissement des Compartiments existants. L'objectif de répartition du risque d'investissement a été maintenu durant l'exercice clos le 30 juin 2018.

Les objectifs d'investissement des Compartiments sont inclus dans la Note 3 des états financiers.

Objectifs et politiques de gestion des risques

Les informations liées aux objectifs et aux politiques de gestion des risques de la Société sont reprises à la Note 13 des états financiers.

Résultats pour l'exercice et situation de la Société au 30 juin 2018

L'état de la situation financière au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017 et l'état du résultat global pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017 sont présentés en pages 16 à 18 et 20 à 21 respectivement.

Distributions aux détenteurs d'Actions participatives rachetables

Les distributions aux détenteurs d'Actions participatives rachetables pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017 figurent à l'état du résultat global.

Événements importants

Voir la Note 14 pour de plus amples détails concernant les événements importants survenus au cours de l'exercice.

Événements postérieurs

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice autre que ceux indiqués à la Note 15 ne s'est produit.

Rapport des Administrateurs – (suite)

Administrateurs

Les noms des personnes qui sont actuellement Administrateurs ou qui ont occupé ce poste à tout moment durant l'exercice sont présentés ci-dessous.

Joseph Carrier (États-Unis)
Brian Collins (Irlande) (Indépendant)
Fionnuala Doris (Irlande) (Indépendante)
Joseph Keane (Irlande) (Indépendant)
Joseph LaRocque (États-Unis)
Jane Trust (États-Unis)

Intérêts des Administrateurs et du Secrétaire

Ni les Administrateurs ni le Secrétaire ou leurs familles ne détenaient des actions de la Société au 30 juin 2018 ou au 30 juin 2017. Aucun Administrateur n'a détenu, à aucun moment au cours de l'exercice, d'intérêts importants dans un contrat important relatif à l'activité de la Société qui était en vigueur durant l'exercice ou à la clôture de l'exercice.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'administration de la Société (le « Conseil ») a évalué toutes les mesures incluses dans le Code non contraignant de gouvernance d'entreprise à l'intention des Organismes de placement collectif et des sociétés de gestion, tel que publié par l'Irish Funds (Fonds irlandais) (anciennement Irish Funds' Industry Association [Association du secteur des fonds irlandais]) en décembre 2011 (l'« Irish Funds Code »). Le Conseil a adopté toutes les pratiques et procédures de gouvernance d'entreprise énoncées par l'Irish Funds Code.

Déclaration de conformité des Administrateurs

La Société a pour politique de se conformer à toutes ses obligations (énoncées par la Loi sur les sociétés de 2014). Comme l'exige l'article 225(2) de la Loi sur les sociétés de 2014, les Administrateurs reconnaissent la responsabilité qui est la leur, c'est-à-dire assurer la conformité de la Société à ses obligations. Les Administrateurs ont rédigé une déclaration de conformité telle que définie à l'article 225(3)(a) de la Loi sur les sociétés de 2014, ainsi qu'une politique de conformité qui renvoie aux dispositions et aux structures en place et qui, de l'avis des Administrateurs, visent à assurer le respect strict des obligations pertinentes de la Société. Dans le cadre de l'exercice de leurs responsabilités en vertu de l'article 225, les Administrateurs se sont entre autres appuyés sur les services, les conseils et/ou les observations de tierces parties qui leur semblent posséder les connaissances et l'expérience voulues pour assurer le respect strict des obligations de la Société.

Mise en place d'un Comité d'audit

La Société n'a pas mis en place de Comité d'audit. Compte tenu de la taille et de la structure interne de la Société, de la nature, de la portée et de la complexité de ses activités et des processus et procédures existants qu'elle a adoptés, le Conseil n'estime pas nécessaire la mise en place d'un comité d'audit aux fins de l'article 167 de la Loi sur les sociétés de 2014.

Informations d'audit pertinentes

À la connaissance des Administrateurs, les auditeurs de la Société ont eu accès à toutes les informations d'audit pertinentes et les Administrateurs ont pris toutes les mesures qui auraient dû être prises pour qu'ils soient eux-mêmes conscients de toute information d'audit pertinente et qu'ils puissent établir que les auditeurs de la Société sont au courant de ces informations.

Transactions avec des personnes apparentées

Le Règlement 41(1) du Règlement de 2015 (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) (tel que modifié) pris en vertu de l'article 48(1)(1) de la Loi de la Banque centrale (Supervision et Application) de 2013 (la « Réglementation sur les OPCVM de la Banque centrale ») stipule qu'une « personne responsable doit veiller à ce que toute transaction entre un OPCVM et une personne apparentée soit : (a) conclue dans des conditions de pleine concurrence ; et (b) dans l'intérêt supérieur des porteurs de parts de l'OPCVM ».

Conformément aux dispositions du Règlement 78(4) de la Réglementation sur les OPCVM de la Banque centrale, le Conseil est convaincu : (a) qu'il existe des dispositions attestées par des procédures écrites pour s'assurer que les obligations prescrites par le Règlement 41(1) s'appliquent à toutes les transactions avec des personnes apparentées ; et (b) que toutes les transactions avec des personnes apparentées conclues pendant l'exercice sont conformes aux obligations prescrites par le Règlement 41(1).

Auditeurs indépendants

PricewaterhouseCoopers a exprimé sa volonté de rester en fonction conformément à l'article 383(2) de la Loi sur les sociétés de 2014.

Au nom du Conseil d'administration :

Fionnuala Doris
Administratrice
12 octobre 2018

Joseph Keane
Administrateur

Rapport des Auditeurs indépendants

Rapport des Auditeurs indépendants aux actionnaires de Legg Mason Global Solutions Plc

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

À notre avis, les états financiers de Legg Mason Global Solutions Plc :

- donnent une vision sincère et fidèle des éléments d'actif et de passif et de la situation financière de la Société et des Compartiments au 30 juin 2018 et de leurs résultats pour l'exercice clos à cette date ;
- ont été dûment préparés conformément aux pratiques comptables généralement admises en Irlande (les normes comptables publiées par le Financial Reporting Council du Royaume-Uni, y compris la Norme d'information financière 102 : « La norme d'information financière applicable au Royaume-Uni et en République d'Irlande » et le droit irlandais) ; et
- ont été dûment préparés conformément aux exigences de la Loi sur les sociétés de 2014 et de la Réglementation des Communautés européennes (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) de 2011, telle que modifiée.

Nous avons audité les états financiers incorporés dans le Rapport annuel et les états financiers audités, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 juin 2018 ;
- l'état du résultat global au 30 juin 2018 ;
- l'état des variations de l'actif net imputable aux détenteurs d'actions participatives rachetables pour l'exercice clos le 30 juin 2018 ;
- le portefeuille d'investissements de chacun des Compartiments au 30 juin 2018 ; et
- les notes aux états financiers de la Société et de chacun de ses compartiments, qui comprennent une description des principales règles et méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (Irlande) (« Normes ISA (Irlande) ») et à la loi applicable.

Nos responsabilités en vertu des Normes ISA (Irlande) sont décrites plus en détail à la rubrique Responsabilités des auditeurs relatives à l'audit des états financiers de notre rapport. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes restés indépendants de la Société conformément aux exigences éthiques applicables à notre audit des états financiers en Irlande, qui inclut la Norme éthique de l'IAASA et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences.

Conclusions relatives à la continuité de l'exploitation

Nous n'avons rien à signaler en ce qui concerne les questions suivantes à propos desquelles les Normes ISA (Irlande) exigent que nous vous signalions lorsque :

- l'application par les administrateurs de la méthode comptable de la continuité de l'exploitation dans la préparation des états financiers n'est pas appropriée ; ou
- les administrateurs n'ont pas divulgué dans les états financiers toute incertitude importante identifiée susceptible de jeter un doute important quant à la capacité de la Société et des compartiments à continuer à appliquer la méthode comptable de la continuité de l'exploitation pendant au moins douze mois à compter de la date de l'autorisation de publication des états financiers.

Cependant, étant donné que tous les événements ou conditions futurs ne peuvent être prédits, cette déclaration ne constitue pas une garantie quant à la capacité de la Société et des compartiments à poursuivre leurs activités.

Communication d'autres informations

Les autres informations comprennent toutes les informations contenues dans le Rapport annuel et les États financiers audités, autres que les états financiers et le rapport y afférent de nos auditeurs. Les administrateurs sont responsables des autres informations. Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations et, par conséquent, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit ou, sauf dans la mesure explicitement indiquée dans le présent rapport, aucune forme d'assurance y relative. Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à déterminer si elles sont sensiblement incompatibles avec les états financiers ou à nos connaissances acquises lors de notre exercice d'audit ou si elles semblent autrement comporter des inexactitudes importantes. Si nous identifions une inexactitude importante ou une anomalie significative apparente, nous sommes tenus de mettre en œuvre des procédures en vue de déterminer s'il existe une anomalie significative dans les états financiers ou les autres informations. Si, sur la base du travail que nous avons effectué, nous concluons qu'il existe une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de la signaler. Nous n'avons rien à signaler sur la base de ces responsabilités.

En ce qui concerne le Rapport des Administrateurs, nous avons également vérifié si les informations requises en vertu de la Loi sur les sociétés de 2014 ont été incluses.

Sur la base des responsabilités décrites ci-dessus et de notre travail réalisé au cours de l'exercice d'audit, les Normes ISA (Irlande) et la Loi sur les sociétés de 2014 exigent que nous signalions également certains avis et questions, décrits ci-dessous :

- À notre avis, sur la base du travail réalisé au cours de l'exercice d'audit, les informations fournies dans le Rapport des Administrateurs pour l'exercice clos le 30 juin 2018 concordent avec les états financiers et ont été préparées conformément aux exigences juridiques applicables.
- Sur la base de notre connaissance et de notre compréhension de la Société et de son environnement acquises au cours de l'audit, nous n'avons identifié aucune anomalie significative dans le Rapport des Administrateurs.

Rapport des Auditeurs indépendants – (suite)

Responsabilité des états financiers et de l'audit

Responsabilités des administrateurs relatives aux états financiers

Comme expliqué plus en détail dans la Déclaration de responsabilité des Administrateurs à la page 4, il incombe aux Administrateurs de préparer les états financiers en conformité avec le cadre applicable et d'être convaincus qu'ils donnent une vision sincère et fidèle de la situation financière de la Société.

Les administrateurs sont également responsables du contrôle interne qu'ils jugent nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, les administrateurs sont chargés d'évaluer la capacité de la Société et des compartiments à poursuivre leurs activités, de divulguer, le cas échéant, les questions liées à la continuité de l'exploitation et à l'application de la méthode comptable de la continuité de l'exploitation, à moins que les administrateurs n'aient l'intention de liquider la Société ou de mettre un terme à ses activités ou qu'ils ne puissent guère faire autrement.

Responsabilités des auditeurs relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs consistent à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et à dresser un rapport des auditeurs comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit nullement qu'un audit réalisé conformément aux Normes ISA (Irlande) détectera toujours une anomalie significative lorsqu'elle existe. Les anomalies peuvent découler de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme importantes si, individuellement ou collectivement, elles peuvent raisonnablement exercer une influence sur les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers.

Une description plus détaillée de nos responsabilités en matière d'audit des états financiers est disponible sur le site Internet de l'IAASA à l'adresse suivante :

https://www.iaasa.ie/getmedia/b2389013-1cf6-458b-9b8f-a98202dc9c3a/Description_of_auditors_responsibilities_for_audit.pdf.

Cette description fait partie intégrante de notre rapport d'auditeurs.

Utilisation du présent rapport

Le présent rapport, y compris les opinions, a été préparé à la seule intention des actionnaires de la Société en tant qu'organe de décision, conformément à l'article 391 de la Loi sur les sociétés de 2014, et à aucune autre fin. En donnant nos opinions, nous n'acceptons ni n'assumons de responsabilité à aucune autre fin ni envers aucune autre personne qui prendrait connaissance de ce rapport ou entre les mains de laquelle ce rapport pourrait se retrouver, sans notre consentement écrit préalable.

Autres informations à publier

Les opinions sur d'autres questions exigées par la Loi sur les sociétés de 2014

- Nous avons obtenu toutes les informations et explications que nous jugions nécessaires pour mener à bien notre audit.
- À notre avis, les normes comptables de la Société étaient suffisantes pour permettre la tenue en bonne et due forme de notre audit des états financiers.
- Les états financiers sont conformes aux livres comptables.

La déclaration des exceptions exigée par la Loi sur les sociétés de 2014

Rémunération et transactions des Administrateurs

En vertu de la Loi sur les sociétés de 2014, nous sommes tenus d'indiquer notre opinion sur le respect des obligations de communication des éléments de rémunération et des transactions concernant les administrateurs conformément aux articles 305 à 312 de la Loi. Nous n'avons aucune exception à relever au titre de cette responsabilité.

M. Pat Candon
pour et au nom de PricewaterhouseCoopers
Chartered Accountants and Statutory Audit Firm
Dublin

12 octobre 2018

Rapport du Dépositaire

Rapport du Dépositaire aux Actionnaires

12 octobre 2018

Pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (la « **Période** »)

En tant que Dépositaire de la Société, BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited (le « **Dépositaire** », « **nous** », « **notre** » ou « **nos** ») a examiné la conduite de Legg Mason Global Solutions Plc (la « **Société** ») pendant la Période.

Le présent rapport, y compris l'opinion exprimée, a été préparé à la seule intention des actionnaires de la Société, conformément à notre rôle de dépositaire de la Société et à aucune autre fin. En donnant notre opinion, nous n'acceptons ni n'assumons de responsabilité à aucune fin ni envers aucune autre personne qui prendrait connaissance de ce rapport.

Responsabilités du Dépositaire

Nos obligations et nos responsabilités sont énoncées dans le Règlement 34 de la Réglementation des Communautés européennes (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) de 2011 (I.S. N° 352 de 2011), telle que modifiée (la « **Réglementation** »).

Notre rapport établira si, selon nous, la Société a été gérée sur la période en question conformément aux dispositions de l'Acte constitutif de la Société et de la Réglementation. Il incombe globalement à la Société de respecter ces dispositions. Si la Société n'a pas respecté ces dispositions, il nous incombe, en notre qualité de dépositaire, d'indiquer la raison du non-respect et les mesures que nous avons prises afin de remédier à la situation.

Fondement de l'opinion du Dépositaire

Le Dépositaire effectue cet examen tel qu'il l'estime nécessaire selon son avis raisonnable afin de s'acquitter de ses obligations et de s'assurer que la Société a été gérée, à tout égard important : (i) conformément aux restrictions imposées à ses pouvoirs d'investissement et d'emprunt par les dispositions de son acte constitutif et la réglementation appropriée ; et (ii) par ailleurs, conformément aux documents constitutifs de la Société et à la réglementation appropriée.

Opinion

À notre avis, au cours de la Période, la Société a été gérée, pour l'essentiel :

- (i) conformément aux limitations imposées sur les capacités d'investissement et d'emprunt de la Société par l'Acte constitutif et la Réglementation ;
et
- (ii) à tout autre égard, conformément aux dispositions de l'Acte constitutif et de la Réglementation.

Fait au nom de BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited
One Dockland Central,
Guild Street,
IFSC,
Dublin 1

Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund

Portefeuille d'investissements au 30 juin 2018

Valeur nominale (en milliers)	Valeur (en milliers) EUR	% de la Valeur liquidative
Organismes de placement collectif : 98,96 % (30 juin 2017 : 99,29 %) β		
France : 12,24 % (30 juin 2017 : 11,80 %)		
1 Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	141	1,23
17 Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF	166	1,44
9 Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	1 101	9,57
	1 408	12,24
Irlande : 77,68 % (30 juin 2017 : 77,88 %)		
15 iShares Edge MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF	544	4,74
16 iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	1 907	16,58
11 iShares EUR Govt Bond 3-5yr UCITS ETF EUR Dist	1 907	16,58
6 iShares J.P. Morgan USD EM Bond UCITS ETF	564	4,90
10 iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	831	7,23
11 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class Euro Accumulating	1 122	9,76
1 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	119	1,03
2 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class Euro Accumulating	261	2,27
1 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	87	0,75
5 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class Euro Accumulating	593	5,16
1 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund – LM Class Euro Accumulating	172	1,49
2 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Macro Opportunities Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	171	1,49
6 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	656	5,70
	8 934	77,68
Luxembourg : 9,04 % (30 juin 2017 : 9,61 %)		
3 Xtrackers II Eurozone Government Bond UCITS ETF	675	5,87
1 Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	57	0,50
5 Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	307	2,67
	1 039	9,04
Total des organismes de placement collectif (coût 10 808 EUR)	11 381	98,96
Total des actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	11 381	98,96
Excédent d'actif par rapport aux autres éléments du passif	119	1,04
Total de l'actif net imputable aux détenteurs d'actions participatives rachetables	11 500	100,00
β Tous les organismes de placement collectif sont des OPCVM.		
– Les montants désignés par « – » correspondent à 0 EUR ou sont inférieurs à 1 000 EUR, à 1 000 actions ou à 0,01 %.		
Analyse de l'actif total		% de l'actif total
Valeurs mobilières admises à la cote officielle ou négociées sur un marché réglementé		98,48
Autres actifs		1,52
Total de l'actif		100,00

Legg Mason QS Conservative Fund

Portefeuille d'investissements au 30 juin 2018

Valeur nominale (en milliers)	Valeur (en milliers) EUR	% de la Valeur liquidative
Organismes de placement collectif : 98,71 % (30 juin 2017 : 98,17 %) β		
France : 14,36 % (30 juin 2017 : 6,77 %)		
4 Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	588	8,54
12 Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF	139	2,02
2 Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	261	3,80
	988	14,36
Irlande : 74,06 % (30 juin 2017 : 86,25 %)		
128 Colchester MSGBF Plc Global Bond Fund	1 277	18,56
2 iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	313	4,55
3 iShares J.P. Morgan USD EM Bond UCITS ETF	341	4,96
3 iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	285	4,14
1 iShares USD High Yield Corp Bond UCITS ETF	51	0,75
3 Lazard Global Managed Volatility Fund	300	4,36
4 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Fixed Income Fund – Premier Class US\$ Accumulating	475	6,90
4 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	480	6,97
9 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global Core Plus Bond Fund – Premier Class US\$ Accumulating	1 301	18,91
3 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global High Yield Fund – LM Class US\$ Accumulating	271	3,94
– SPDR Russell 2000 U.S. Small Cap UCITS ETF	1	0,02
	5 095	74,06
Luxembourg : 10,29 % (30 juin 2017 : 5,15 %)		
– First Eagle Amundi – First Eagle Amundi International Fund	267	3,89
2 Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	140	2,03
4 Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	301	4,37
	708	10,29
Total des organismes de placement collectif (coût 6 915 USD)	6 791	98,71
Total des actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	6 791	98,71
Excédent d'actif par rapport aux autres éléments du passif	89	1,29
Total de l'actif net imputable aux détenteurs d'actions participatives rachetables	6 880	100,00

β Tous les organismes de placement collectif sont des OPCVM.

– Les montants désignés par « – » correspondent à 0 USD ou sont inférieurs à 1 000 USD, à 1 000 actions ou à 0,01 %.

Veuillez vous reporter à la Note 14, Événements importants, pour de plus amples détails sur les changements de nom de compartiments.

Analyse de l'actif total	% de l'actif total
Valeurs mobilières admises à la cote officielle ou négociées sur un marché réglementé	97,46
Autres actifs	2,54
Total de l'actif	100,00

Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund

Portefeuille d'investissements au 30 juin 2018

Valeur nominale (en milliers)	Valeur (en milliers) EUR	% de la Valeur liquidative
Organismes de placement collectif : 98,62 % (30 juin 2017 : 98,97 %) β		
France : 20,26 % (30 juin 2017 : 19,87 %)		
2 Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	217	1,23
50 Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF	502	2,83
22 Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	2 869	16,20
	3 588	20,26
Irlande : 74,18 % (30 juin 2017 : 74,48 %)		
22 iShares Edge MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF	838	4,73
24 iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	2 917	16,48
10 iShares EUR Govt Bond 3-5yr UCITS ETF EUR Dist	1 716	9,69
10 iShares J.P. Morgan USD EM Bond UCITS ETF	864	4,88
8 iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	701	3,96
19 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class Euro Accumulating	1 988	11,23
2 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	315	1,78
8 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class Euro Accumulating	1 054	5,96
2 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	217	1,23
8 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class Euro Accumulating	913	5,15
2 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund – LM Class Euro Accumulating	306	1,73
5 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Macro Opportunities Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	519	2,93
8 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	785	4,43
	13 133	74,18
Luxembourg : 4,18 % (30 juin 2017 : 4,62 %)		
3 Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	137	0,77
10 Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	604	3,41
	741	4,18
Total des organismes de placement collectif (coût 16 139 EUR)	17 462	98,62
Total des actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	17 462	98,62
Excédent d'actif par rapport aux autres éléments du passif	244	1,38
Total de l'actif net imputable aux détenteurs d'actions participatives rachetables	17 706	100,00
β Tous les organismes de placement collectif sont des OPCVM.		
– Les montants désignés par « – » correspondent à 0 EUR ou sont inférieurs à 1 000 EUR, à 1 000 actions ou à 0,01 %.		
Analyse de l'actif total		% de l'actif total
Valeurs mobilières admises à la cote officielle ou négociées sur un marché réglementé		97,99
Autres actifs		2,01
Total de l'actif		100,00

Legg Mason QS Balanced Fund

Portefeuille d'investissements au 30 juin 2018

Valeur nominale (en milliers)	Valeur (en milliers) EUR	% de la Valeur liquidative
Organismes de placement collectif : 98,35 % (30 juin 2017 : 98,49 %) β		
France : 15,99 % (30 juin 2017 : 13,04 %)		
10 Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	1 462	8,33
28 Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF	330	1,88
7 Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	1 014	5,78
	2 806	15,99
Irlande : 63,78 % (30 juin 2017 : 79,11 %)		
51 Acadian Global Managed Volatility Equity UCITS	961	5,47
28 Brandes Investment Funds Plc – Brandes Global Value Fund	860	4,90
124 Colchester MSGBF Plc Global Bond Fund	1 243	7,08
6 iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	780	4,45
8 iShares J.P. Morgan USD EM Bond UCITS ETF	852	4,86
7 iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	690	3,93
2 iShares USD High Yield Corp Bond UCITS ETF	233	1,32
7 Lazard Global Managed Volatility Fund	875	4,98
5 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class US\$ Accumulating	701	4,00
9 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	1 027	5,85
16 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global Core Plus Bond Fund – Premier Class US\$ Accumulating	2 250	12,82
6 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global High Yield Fund – LM Class US\$ Accumulating	684	3,90
1 SPDR Russell 2000 U.S. Small Cap UCITS ETF	38	0,22
	11 194	63,78
Luxembourg : 18,58 % (30 juin 2017 : 6,34 %)		
1 First Eagle Amundi – First Eagle Amundi International Fund	1 031	5,88
30 Investec Global Strategy Fund Ltd – Emerging Markets Equity Fund	680	3,88
6 Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	354	2,01
16 Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	1 196	6,81
	3 261	18,58
Total des organismes de placement collectif (coût 17 475 USD)	17 261	98,35
Total des actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	17 261	98,35
Excédent d'actif par rapport aux autres éléments du passif	290	1,65
Total de l'actif net imputable aux détenteurs d'actions participatives rachetables	17 551	100,00
β Tous les organismes de placement collectif sont des OPCVM.		
– Les montants désignés par « – » correspondent à 0 USD ou sont inférieurs à 1 000 USD, à 1 000 actions ou à 0,01 %.		
# Veuillez vous reporter à la Note 14, Événements importants, pour de plus amples détails sur les changements de nom de compartiments.		
Analyse de l'actif total		% de l'actif total
Valeurs mobilières admises à la cote officielle ou négociées sur un marché réglementé		97,36
Autres actifs		2,64
Total de l'actif		100,00

Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund

Portefeuille d'investissements au 30 juin 2018

Valeur nominale (en milliers)	Valeur (en milliers) EUR	% de la Valeur liquidative
Organismes de placement collectif : 99,53 % (30 juin 2017 : 98,86 %) β		
France : 23,73 % (30 juin 2017 : 23,36 %)		
2 Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	311	1,99
66 Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF	665	4,26
21 Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	2 727	17,48
	3 703	23,73
Irlande : 66,93 % (30 juin 2017 : 66,59 %)		
19 iShares Edge MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF	708	4,53
20 iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	2 377	15,23
8 iShares J.P. Morgan USD EM Bond UCITS ETF	766	4,91
4 iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	374	2,40
19 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class Euro Accumulating	1 929	12,36
3 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	358	2,29
11 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class Euro Accumulating	1 335	8,56
2 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	315	2,02
7 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class Euro Accumulating	848	5,43
2 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund – LM Class Euro Accumulating	351	2,25
6 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Macro Opportunities Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	736	4,72
3 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	348	2,23
	10 445	66,93
Luxembourg : 8,87 % (30 juin 2017 : 8,91 %)		
10 Xtrackers MSCI Europe UCITS ETF	566	3,63
2 Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	118	0,76
11 Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	699	4,48
	1 383	8,87
Total des organismes de placement collectif (coût 14 160 EUR)	15 531	99,53
Total des actifs financiers à leur juste valeur selon le compte de pertes et profits	15 531	99,53
Excédent d'actif par rapport aux autres éléments du passif	73	0,47
Total de l'actif net imputable aux détenteurs d'actions participatives rachetables	15 604	100,00

β Tous les organismes de placement collectif sont des OPCVM.

– Les montants désignés par « – » correspondent à 0 EUR ou sont inférieurs à 1 000 EUR, à 1 000 actions ou à 0,01 %.

	% de l'actif total
Analyse de l'actif total	
Valeurs mobilières admises à la cote officielle ou négociées sur un marché réglementé	99,11
Autres actifs	0,89
Total de l'actif	100,00

Legg Mason QS Growth Fund

Portefeuille d'investissements au 30 juin 2018

Valeur nominale (en milliers)	Valeur (en milliers) EUR	% de la Valeur liquidative
Organismes de placement collectif : 91,62 % (30 juin 2017 : 100,70 %) β		
France : 18,47 % (30 juin 2017 : 18,74 %)		
13 Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	1 995	9,29
34 Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF	401	1,87
10 Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	1 568	7,31
	3 964	18,47
Irlande : 53,48 % (30 juin 2017 : 73,98 %)		
51 Acadian Global Managed Volatility Equity UCITS	963	4,49
46 Brandes Investment Funds Plc – Brandes Global Value Fund	1 383	6,44
6 iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	901	4,20
6 iShares J.P. Morgan USD EM Bond UCITS ETF	593	2,76
8 iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	787	3,67
3 iShares USD High Yield Corp Bond UCITS ETF	259	1,21
9 Lazard Global Managed Volatility Fund	1 053	4,91
9 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class US\$ Accumulating	904	4,21
6 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class US\$ Accumulating	788	3,67
10 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class US\$ Accumulating	1 460	6,80
10 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	1 192	5,55
9 Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global Core Plus Bond Fund – Premier Class US\$ Accumulating	1 190	5,55
– SPDR Russell 2000 U.S. Small Cap UCITS ETF	4	0,02
	11 477	53,48
Luxembourg : 19,67 % (30 juin 2017 : 7,98 %)		
1 First Eagle Amundi – First Eagle Amundi International Fund	1 638	7,63
35 Investec Global Strategy Fund Ltd – Emerging Markets Equity Fund	778	3,62
7 Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	413	1,92
19 Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	1 394	6,50
	4 223	19,67
Total des organismes de placement collectif (coût 19 916 USD)	19 664	91,62
Total des actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	19 664	91,62
Excédent d'actif par rapport aux autres éléments du passif	1 800	8,38
Total de l'actif net imputable aux détenteurs d'actions participatives rachetables	21 464	100,00

β Tous les organismes de placement collectif sont des OPCVM.

– Les montants désignés par « – » correspondent à 0 USD ou sont inférieurs à 1 000 USD, à 1 000 actions ou à 0,01 %.

Veuillez vous reporter à la Note 14, Événements importants, pour de plus amples détails sur les changements de nom de compartiments.

	% de l'actif total
Analyse de l'actif total	
Valeurs mobilières admises à la cote officielle ou négociées sur un marché réglementé	89,94
Autres actifs	10,06
Total de l'actif	100,00

[Cette page est intentionnellement laissée vierge.]

État de la situation financière

(en milliers)	Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund		Legg Mason QS Conservative Fund#		Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund	
	Au 30 juin 2018	Au 30 juin 2017	Au 30 juin 2018	Au 30 juin 2017	Au 30 juin 2018	Au 30 juin 2017
ACTIFS COURANTS						
Liquidités (Note 9)	€ 176	€ 250	\$ 146	\$ 102	€ 358	€ 434
Actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (Note 2)	11 381	14 082	6 791	3 446	17 462	22 581
Montants à recevoir pour les investissements vendus	-	-	-	-	-	-
Montants à recevoir pour les actions participatives rachetables vendues	-	-	10	-	-	27
Montants à recevoir du Gestionnaire	-	-	21	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	1	-
Total des actifs courants	11 557	14 332	6 968	3 548	17 821	23 042
PASSIF COURANTS						
Découvert bancaire (Note 9)	-	-	-	1	-	-
Commissions de gestion d'investissements à payer (Note 5)	3	10	-	2	11	22
Commissions de services aux Actionnaires à payer (Note 5)	2	3	-	1	3	5
Commissions de la Société d'administration et du Dépositaire à payer (Note 5)	1	1	1	-	1	1
Montants à payer pour les actions participatives rachetables rachetées	-	-	-	-	33	8
Montants à payer pour les investissements achetés	-	-	51	-	-	-
Honoraires d'audit à payer (Note 5)	10	10	11	11	10	10
Charges à payer et autres passifs	41	124	25	23	57	181
Passif (hors actif net imputable aux détenteurs d'actions participatives rachetables)	57	148	88	38	115	227
Total de l'actif net imputable aux détenteurs d'actions participatives rachetables	€ 11 500	€ 14 184	\$ 6 880	\$ 3 510	€ 17 706	€ 22 815

Les montants désignés par « - » correspondent à 0 USD/EUR ou sont inférieurs à 1 000 USD/EUR.

Les chiffres en euros pour les Compartiments Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund, Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund et Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund ont été convertis en USD pour le chiffre total donné pour Legg Mason Global Solutions Plc pour l'exercice clos le 30 juin 2018 en appliquant le taux de change USD/EUR de 0,8563 (30 juin 2017 : 0,8755).

Veuillez vous reporter à la Note 14, Événements importants, pour de plus amples détails sur les changements de nom de compartiments.

Au nom du Conseil d'administration :

Fionnuala Doris
Administratrice
12 octobre 2018

Joseph Keane
Administrateur

Legg Mason QS Balanced Fund#		Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund		Legg Mason QS Growth Fund#		Total Legg Mason Global Solutions Plc	
Au 30 juin 2018	Au 30 juin 2017	Au 30 juin 2018	Au 30 juin 2017	Au 30 juin 2018	Au 30 juin 2017	Au 30 juin 2018	Au 30 juin 2017
\$ 18	\$ 211	€ 139	€ 346	\$ 363	\$ 66	\$ 1 313	\$ 1 555
17 261	7 346	15 531	17 531	19 664	2 387	95 536	75 077
185	-	-	-	-	-	185	-
256	-	-	25	1 813	-	2 079	59
9	-	-	-	23	-	53	-
-	-	1	-	-	-	2	-
17 729	7 557	15 671	17 902	21 863	2 453	99 168	76 691
86	2	-	-	-	1	86	4
-	6	1	14	-	1	18	62
-	2	1	4	-	-	7	17
1	-	1	1	1	-	6	3
-	-	5	13	-	59	44	83
30	-	-	-	343	-	424	-
12	11	10	10	12	11	70	67
49	77	49	127	43	10	289	603
178	98	67	169	399	82	944	839
\$ 17 551	\$ 7 459	€ 15 604	€ 17 733	\$ 21 464	\$ 2 371	\$ 98 224	\$ 75 852

État de la situation financière – (suite)

	30 juin 2018			30 juin 2017			30 juin 2016		
	Total de la VL (en milliers)	Nombre d'actions (en milliers)	VL par Action	Total de la VL (en milliers)	Nombre d'actions (en milliers)	VL par Action	Total de la VL (en milliers)	Nombre d'actions (en milliers)	VL par Action
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund									
Classe A EUR de Capitalisation	€ 5 906	58	102,26	€ 6 947	68	102,25	€ 7 901	79	99,91
Classe A (A) EUR de Distribution	3 669	36	102,14	4 198	41	102,13	4 421	44	99,88
Classe E EUR de Capitalisation	994	10	99,72	1 322	13	100,46	2 029	21	98,90
Classe E (A) EUR de Distribution	931	9	99,46	1 717	17	100,20	3 400	34	98,64
Legg Mason QS Conservative Fund #									
Classe A USD de Capitalisation	\$ 6 553	61	106,74	\$ 3 184	30	105,83	\$ 4 395	43	101,17
Classe A (A) USD de Distribution	166	2	106,63	165	2	105,72	192	2	101,11
Classe E USD de Capitalisation	161	2	103,99	161	2	103,98	192	2	100,15
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund									
Classe A EUR de Capitalisation	€ 8 563	83	103,59	€ 9 727	95	102,86	€ 10 661	109	97,98
Classe A (A) EUR de Distribution	4 869	47	103,55	5 030	49	102,82	5 394	55	97,97
Classe E EUR de Capitalisation	1 393	14	101,02	2 199	22	101,06	3 674	38	97,00
Classe E (A) EUR de Distribution	2 881	29	99,85	5 859	59	99,89	8 371	87	95,87
Legg Mason QS Balanced Fund #									
Classe A USD de Capitalisation	\$ 17 495	162	108,18	\$ 7 268	69	105,54	\$ 14 340	145	98,66
Classe A (A) USD de Distribution	47	–	108,18	46	–	105,54	66	1	98,66
Classe E USD de Capitalisation	9	–	105,43	145	1	103,70	331	3	97,67
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund									
Classe A EUR de Capitalisation	€ 11 723	112	104,81	€ 13,193	128	103,41	€ 13 523	140	96,49
Classe A (A) EUR de Distribution	3 094	30	104,61	3 320	32	103,21	3 434	36	96,46
Classe E EUR de Capitalisation	242	2	102,17	462	5	101,60	812	9	95,52
Classe E (A) EUR de Distribution	545	5	101,22	758	8	100,66	1 243	13	94,63
Legg Mason QS Growth Fund #									
Classe A USD de Capitalisation	\$ 21 128	188	112,34	\$ 2 015	19	107,02	\$ 2 029	21	97,45
Classe A (A) USD de Distribution	301	3	112,34	287	3	107,02	286	3	97,45
Classe E USD de Capitalisation	35	–	109,44	69	1	105,14	119	1	96,47

Les montants désignés par « – » correspondent à 0 USD/EUR ou sont inférieurs à 1 000 USD/EUR ou à 1 000 actions.

Les informations sur la VL par action représentent des Actions participatives rachetables libellées dans la devise respective de chaque classe d'actions.

Veuillez vous reporter à la Note 14, Événements importants, pour de plus amples détails sur les changements de nom de compartiments.

[Cette page est intentionnellement laissée vierge.]

État du résultat global

	Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund				Legg Mason QS Conservative Fund#		Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund	
	Pour l'exercice clos le 30 juin 2018		Pour l'exercice clos le 30 juin 2017		Pour l'exercice clos le 30 juin 2018		Pour l'exercice clos le 30 juin 2017	
	€	€	\$	\$	€	€	€	€
(en milliers)								
REVENU DES INVESTISSEMENTS								
Revenu brut des dividendes et intérêts (Note 2)	€ 114	€ 151	\$ 33	\$ 40	€ 212	€ 287		
Plus-value/(Moins-value) net(te) sur les actifs et les passifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat								
Plus-value réalisée nette sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction	231	186	311	62	438	219		
(Moins-value)/Plus-value latente nette sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction	(185)	305	(338)	102	(221)	1 182		
Total des revenus/(pertes) d'investissements	160	642	6	204	429	1 688		
CHARGES								
Commissions de gestion d'investissements (Note 5)	130	178	38	39	245	329		
Commissions de services aux Actionnaires (Note 5)	31	40	10	10	50	64		
Commissions de la Société d'administration et du Dépositaire (Note 5)	9	13	8	3	10	20		
Frais juridiques	4	5	1	–	7	10		
Honoraires d'audit (Note 5)	10	11	12	12	10	10		
Rémunération des Administrateurs (Note 5)	4	4	2	1	7	6		
Autres charges	5	111	44	33	4	174		
Total des charges	193	362	115	98	333	613		
Dérogations et remboursements de frais/recoupement	(8)	(95)	(59)	(36)	(9)	(143)		
(Perte)/Bénéfice net(te) avant coûts financiers	(25)	375	(50)	142	105	1 218		
COÛTS FINANCIERS								
Distributions aux détenteurs d'actions participatives rachetables (Note 7)	–	(4)	–	–	–	(1)		
(Perte)/Bénéfice pour la période	(25)	371	(50)	142	105	1 217		
(Baisse)/Hausse de l'actif net imputable aux détenteurs d'actions participatives rachetables	€ (25)	€ 371	\$ (50)	\$ 142	€ 105	€ 1 217		

Les montants désignés par « – » correspondent à 0 USD/EUR ou sont inférieurs à 1 000 USD/EUR.

Les gains et pertes proviennent uniquement des activités poursuivies. Il n'y a pas eu d'autres gains ou pertes que ceux présentés dans l'État du résultat global.

Les chiffres en euros pour les Compartiments Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund, Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund et Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund ont été convertis en USD pour le chiffre total donné pour Legg Mason Global Solutions Plc pour l'exercice clos le 30 juin 2018 en appliquant le taux de change USD/EUR de 0,8378 (30 juin 2017 : 0,9170).

Veuillez vous reporter à la Note 14, Événements importants, pour de plus amples détails sur les changements de nom de compartiments.

Legg Mason QS Balanced Fund#		Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund		Legg Mason QS Growth Fund#		Total Legg Mason Global Solutions Plc	
Pour l'exercice clos le 30 juin 2018	Pour l'exercice clos le 30 juin 2017	Pour l'exercice clos le 30 juin 2018	Pour l'exercice clos le 30 juin 2017	Pour l'exercice clos le 30 juin 2018	Pour l'exercice clos le 30 juin 2017	Pour l'exercice clos le 30 juin 2018	Pour l'exercice clos le 30 juin 2017
\$ 78	\$ 90	€ 168	€ 206	\$ 42	\$ 21	\$ 743	\$ 853
855	320	269	156	373	32	2 658	1 025
(828)	338	45	1 256	(502)	208	(2 099)	3 637
105	748	482	1 618	(87)	261	1 302	5 515
101	83	184	211	70	26	876	930
25	20	41	47	17	6	198	201
9	6	9	14	8	2	59	62
3	3	5	6	1	–	24	26
12	12	10	11	12	12	72	71
3	1	6	4	2	–	27	17
44	62	29	128	71	18	204	563
197	187	284	421	181	64	1 460	1 870
(56)	(59)	(19)	(108)	(87)	(25)	(245)	(497)
(36)	620	217	1 305	(181)	222	87	4 142
–	–	–	(6)	–	–	–	(12)
(36)	620	217	1 299	(181)	222	87	4 130
\$ (36)	\$ 620	€ 217	€ 1 299	\$ (181)	\$ 222	\$ 87	\$ 4 130

État des variations de l'actif net imputable aux détenteurs d'actions participatives rachetables

(en milliers)	Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund		Legg Mason QS Conservative Fund#		Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund	
	Pour l'exercice clos le 30 juin 2018	Pour l'exercice clos le 30 juin 2017	Pour l'exercice clos le 30 juin 2018	Pour l'exercice clos le 30 juin 2017	Pour l'exercice clos le 30 juin 2018	Pour l'exercice clos le 30 juin 2017
	€	€	\$	\$	€	€
(Baisse)/Hausse de l'actif net imputable aux détenteurs d'actions participatives rachetables	(25)	371	(50)	142	105	1 217
TRANSACTIONS SUR ACTIONS PARTICIPATIVES RACHETABLES						
Produit net des ventes d'actions	112	806	3 903	237	718	687
Coût des actions rachetées	(2 771)	(4 744)	(483)	(1 648)	(5 932)	(7 189)
(Baisse)/Hausse de l'actif net en provenance des transactions sur actions participatives rachetables	(2 659)	(3 938)	3 420	(1 411)	(5 214)	(6 502)
(Baisse)/Hausse de l'actif net imputable aux détenteurs d'actions participatives rachetables	(2 684)	(3 567)	3 370	(1 269)	(5 109)	(5 285)
ACTIF NET IMPUTABLE AUX DÉTENTEURS D'ACTIONS PARTICIPATIVES RACHETABLES						
En début d'exercice	14 184	17 751	3 510	4 779	22 815	28 100
Écart de conversion	-	-	-	-	-	-
En fin d'exercice	€ 11 500	€ 14 184	\$ 6 880	\$ 3 510	€ 17 706	€ 22 815

Les montants désignés par « - » correspondent à 0 USD/EUR ou sont inférieurs à 1 000 USD/EUR.

Tous les chiffres en euros, à l'exception de l'actif net du début de l'exercice imputable aux détenteurs d'actions participatives rachetables, pour les Compartiments Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund, Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund et Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund ont été convertis en USD pour le chiffre total donné pour Legg Mason Global Solutions Plc pour l'exercice clos le 30 juin 2018 en appliquant le taux de change USD/EUR de 0,8378 (30 juin 2017 : 0,9170).

L'actif net du début de l'exercice imputable aux détenteurs d'actions participatives rachetables pour les Compartiments Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund, Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund et Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund ont été convertis en USD pour le chiffre total donné pour Legg Mason Global Solutions Plc en appliquant le taux de change USD/EUR de l'état de la position financière au 30 juin 2017 de 0,8755 (30 juin 2016 : 0,9011).

Veuillez vous reporter à la Note 14, Événements importants, pour de plus amples détails sur les changements de nom de compartiments.

Legg Mason QS Balanced Fund#		Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund		Legg Mason QS Growth Fund#		Total Legg Mason Global Solutions Plc	
Pour l'exercice clos le 30 juin 2018	Pour l'exercice clos le 30 juin 2017	Pour l'exercice clos le 30 juin 2018	Pour l'exercice clos le 30 juin 2017	Pour l'exercice clos le 30 juin 2018	Pour l'exercice clos le 30 juin 2017	Pour l'exercice clos le 30 juin 2018	Pour l'exercice clos le 30 juin 2017
\$ (36)	\$ 620	€ 217	€ 1 299	\$ (181)	\$ 222	\$ 87	\$ 4 130
11 166 (1 038)	82 (7 980)	292 (2 638)	830 (3 408)	21 000 (1 726)	– (285)	37 408 (16 783)	2 851 (26 632)
10 128	(7 898)	(2 346)	(2 578)	19 274	(285)	20 625	(23 781)
10 092	(7 278)	(2 129)	(1 279)	19 093	(63)	20 712	(19 651)
7 459 –	14 737 –	17 733 –	19 012 –	2 371 –	2 434 –	75 852 1 660	93 932 1 571
17 551 \$	\$ 7 459	€ 15 604	€ 17 733	\$ 21 464	\$ 2 371	\$ 98 224	\$ 75 852

État des variations de l'actif net imputable aux détenteurs d'actions participatives rachetables – (suite)

	Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le	
	30 juin 2018 Actions (en milliers)	30 juin 2017 Actions (en milliers)	30 juin 2018 Actions (en milliers)	30 juin 2017 Actions (en milliers)
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund				
Classe A EUR de Capitalisation				
Vendues	4	8		
Rachetées	(14)	(19)		
Baisse nette	(10)	(11)		
Classe A (A) EUR de Distribution				
Vendues	2	3		
Rachetées	(7)	(6)		
Baisse nette	(5)	(3)		
Classe E EUR de Capitalisation				
Vendues	–	15		
Rachetées	(3)	(23)		
Baisse nette	(3)	(8)		
Classe E (A) EUR de Distribution				
Vendues	4	80		
Rachetées	(12)	(97)		
Baisse nette	(8)	(17)		
Legg Mason QS Conservative Fund #				
Classe A USD de Capitalisation				
Vendues	36	9		
Rachetées	(5)	(22)		
Hausse/(Baisse)/nette	31	(13)		
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund				
Classe A EUR de Capitalisation				
Vendues	12	6		
Rachetées	(24)	(20)		
Baisse nette	(12)	(14)		
Classe A (A) EUR de Distribution				
Vendues	4	13		
Rachetées	(6)	(19)		
Baisse nette	(2)	(6)		
Classe E EUR de Capitalisation				
Vendues	1	72		
Rachetées	(9)	(88)		
Baisse nette	(8)	(16)		
Classe E (A) EUR de Distribution				
Vendues	16	199		
Rachetées	(46)	(227)		
Baisse nette	(30)	(28)		
Legg Mason QS Balanced Fund #				
Classe A USD de Capitalisation				
Vendues	101	4		
Rachetées	(8)	(80)		
Hausse/(Baisse)/nette	93	(76)		
Classe A (A) USD de Distribution				
Rachetées	–	(1)		
Baisse nette	–	(1)		
Classe E USD de Capitalisation				
Vendues	–	1		
Rachetées	(1)	(3)		
Baisse nette	(1)	(2)		
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund				
Classe A EUR de Capitalisation				
Vendues			3	10
Rachetées			(19)	(22)
Baisse nette			(16)	(12)
Classe A (A) EUR de Distribution				
Vendues			1	2
Rachetées			(3)	(6)
Baisse nette			(2)	(4)
Classe E EUR de Capitalisation				
Vendues			–	10
Rachetées			(3)	(14)
Baisse nette			(3)	(4)
Classe E (A) EUR de Distribution				
Vendues			4	31
Rachetées			(7)	(36)
Baisse nette			(3)	(5)
Legg Mason QS Growth Fund #				
Classe A USD de Capitalisation				
Vendues			184	2
Rachetées			(15)	(4)
Hausse/(Baisse)/nette			169	(2)
Classe E USD de Capitalisation				
Rachetées			(1)	–
Baisse nette			(1)	–

Les montants désignés par « – » sont égaux à 0 ou inférieurs à 1 000.

Veuillez vous reporter à la Note 14, Événements importants, pour des détails sur les changements de nom de compartiments.

Notes aux états financiers

1. Généralités

Legg Mason Global Solutions Plc (la « Société ») est une société d'investissement à capital variable de droit irlandais constituée sous la forme d'une société anonyme en vertu de la Loi sur les sociétés de 2014, de la Réglementation des Communautés européennes (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) de 2011, telle que modifiée (la « Réglementation sur les OPCVM ») et de la Réglementation sur les OPCVM de la Banque centrale. Elle a été constituée le 29 janvier 2014 sous le numéro d'immatriculation 538674. Son objet, tel qu'il est énoncé dans ses documents constitutifs, est le placement collectif en valeurs mobilières et autres actifs financiers liquides des capitaux levés auprès du public, et son fonctionnement est soumis au principe de la répartition des risques. La Société est divisée en compartiments. Les documents constitutifs prévoient des Compartiments séparés, représentant chacun une participation dans un portefeuille déterminé composé d'actifs et de passifs, lequel pourra être ponctuellement constitué avec l'approbation préalable de la Banque centrale.

Les présents états financiers concernent l'exercice clos le 30 juin 2018.

La Société a obtenu l'autorisation de la Banque centrale d'Irlande en vue de la constitution de Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund, Legg Mason QS Conservative Fund, Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund, Legg Mason QS Balanced Fund, Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund et Legg Mason QS Growth Fund (individuellement un « Compartiment » ou collectivement les « Compartiments »). L'ensemble des Compartiments susnommés ont débuté leurs opérations le 25 février 2015.

2. Principales règles et méthodes comptables

Les principales règles et méthodes comptables, ainsi que les techniques d'estimation appliquées dans l'élaboration des présents états financiers sont présentées ci-dessous :

Déclaration de conformité

Les états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2018 ont été préparés conformément aux pratiques comptables généralement admises en Irlande, y compris la norme comptable « FRS » 102 : « La norme d'information financière applicable au Royaume-Uni et en République d'Irlande » (« FRS 102 »), la législation irlandaise comprenant la Loi sur les sociétés de 2014, la Réglementation sur les OPCVM et la Réglementation sur les OPCVM de la Banque centrale. Ces règles et méthodes sont conformes à celles appliquées dans les états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2017.

(a) Base d'élaboration

Les états financiers ont été établis selon le principe de la continuité de l'exploitation, conformément à la convention du coût historique, compte tenu de la réévaluation des éléments d'actif et de passif financiers détenus à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

Le format et certaines formulations des états financiers ont été adaptés à partir de la législation irlandaise, de telle sorte que, de l'avis du Conseil d'administration, ils correspondent plus précisément à la nature de l'activité d'organisme de placement de la Société.

La Société fait usage de l'exemption prévue pour les fonds communs de placement à l'article 7 de la norme FRS 102 « État des flux de trésorerie », qui la dispense de préparer un tableau de ses flux de trésorerie, compte tenu du fait que pratiquement tous ses placements sont hautement liquides et comptabilisés à leur juste valeur ; elle présente un état des variations de l'actif net imputable aux détenteurs d'actions participatives rachetables.

(b) Estimations comptables et hypothèses importantes

La direction fait des estimations et émet des hypothèses quant à l'avenir. Ces estimations, par définition, égaleront rarement les résultats effectifs y afférents. Les estimations et hypothèses qui comportent un risque important susceptible d'exiger un ajustement significatif des valeurs comptables des actifs et passifs au cours de la prochaine période sont présentées ci-après.

(c) Investissements à la Juste valeur

La Société classe l'ensemble des instruments financiers en actifs ou passifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. Ces éléments d'actif et de passif financiers sont classés en tant que détenus à des fins de transaction à leur juste valeur par le biais du compte de résultat ou sont désignés dès le départ à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

Comptabilisation/décomptabilisation des investissements

La Société a classé l'ensemble des instruments financiers en actifs ou passifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. Ces éléments d'actif et de passif financiers sont classés en tant que détenus à des fins de transaction à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. Les éléments d'actif ou de passif détenus à des fins de transaction sont essentiellement acquis ou contractés dans un objectif de vente ou de rachat à court terme.

Les achats et ventes d'investissements effectués de la manière habituelle sont pris en compte à la date de transaction plus un jour, soit la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre l'actif. Les investissements sont comptabilisés au départ à leur juste valeur, et les frais de négociation de tout actif financier comptabilisé à sa juste valeur, par le biais du compte de résultat, sont constatés au moment où ils sont encourus. Les investissements seront sortis du bilan lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie en provenance des investissements auront expiré, ou que la Société aura transféré de manière substantielle tous les risques et les avantages inhérents à la propriété.

Les éléments d'actif et de passif financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat sont d'abord comptabilisés à leur juste valeur. Les coûts de transaction sont constatés en charge dans l'état du résultat global. Après une comptabilisation initiale, l'ensemble des actifs et passifs à leur juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à leur juste valeur. Les gains et les pertes générés par les modifications de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat sont déclarés dans l'état du résultat global au cours de la période de leur survie.

Les placements collectifs détenus par la Société comprennent les fonds indiciels (« ETF »). La juste valeur des organismes de placement collectif (OPC), autres que les ETF, est basée sur la dernière valeur liquidative disponible des actions ou parts de l'OPC. La juste valeur d'instruments financiers négociés sur les marchés actifs (tels que les ETF) est basée sur les cours cotés sur le marché à la date de l'état de la situation financière. Les cours cotés sur le marché appliqués aux ETF détenus par la Société sont la dernière valeur de marché.

Les instruments financiers dérivés (« IFD ») négociés en Bourse seront évalués à leur cours de règlement applicable auprès de la Bourse concernée. Les IFD non négociés en Bourse seront évalués sur une base journalière à partir de l'évaluation de la contrepartie sous réserve que ladite évaluation soit approuvée ou vérifiée par une personne compétente indépendante de la contrepartie telle qu'un fournisseur de cours indépendant désigné par les Administrateurs et autorisé à cette fin par le Dépositaire. Cette évaluation sera rapprochée au minimum chaque semaine de celle fournie par la contrepartie à l'instrument. Au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017, aucun IFD n'était détenu.

Les contrats de change à terme seront évalués par référence au prix auquel un nouveau contrat à terme de même importance et échéance pourrait être souscrit à la clôture de la séance du jour de négociation pertinent. Au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017, aucun contrat de change à terme n'était détenu.

Indépendamment de ce qui précède, un modèle d'évaluation systématique proposé par un tiers indépendant approuvé par le Dépositaire peut être utilisé pour évaluer les titres de capital et/ou les titres à revenu fixe lorsqu'un tel ajustement est considéré nécessaire pour refléter la juste valeur dans le contexte des frais de change ou de négociation, de la qualité marchande et/ou de toute autre considération jugée pertinente, y compris pour l'ajustement des cours du fait du décalage entre la clôture des changes et le point d'évaluation le jour de négociation concerné.

(d) Comptabilisation des investissements

Les opérations sur titres sont prises en compte à la date de la transaction plus un jour. Initialement, les investissements sont comptabilisés à leur juste valeur, et les coûts de transaction de tous les titres « négociés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat » sont constatés au moment où ils sont encourus. Les gains ou pertes sur la vente de titres sont calculés en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti (First-In-First-Out, « FIFO »).

(e) Revenus d'investissements

Les dividendes sont crédités à l'état du résultat global à la date de cotation « ex-dividende » des titres concernés. Le revenu des dividendes est présenté avant tout prélèvement pour taxes non récupérables, et déclaré séparément dans l'état du résultat global.

Notes aux états financiers – (suite)

2. Principales règles et méthodes comptables – (suite)

(f) Charges

Certaines charges sont spécifiques à chaque classe d'actions et leur sont directement imputées. Les charges générales d'un compartiment sont imputées sur la base de la valeur liquidative relative.

(g) Valeur liquidative par Action participative rachetable

La valeur liquidative par action participative rachetable de chaque Compartiment sera calculée en divisant les actifs diminués des dettes par le nombre d'Actions émises pour ce Compartiment.

(h) Conversion en devises étrangères

- Devise fonctionnelle et devise de présentation : les éléments figurant dans les états financiers de la Société sont évalués dans la devise de l'environnement économique principal où elle opère (la « devise fonctionnelle » ou « devise de référence »). Il s'agit du dollar américain (USD) pour les Compartiments Legg Mason QS Conservative Fund, Legg Mason QS Balanced Fund et Legg Mason QS Growth Fund ; et de l'euro (EUR ou €) pour les compartiments Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund, Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund et Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund. La Société a adopté le dollar américain comme devise de présentation des présents états financiers.
- Les achats et les ventes de titres, ainsi que les revenus et les dépenses, sont comptabilisés au taux de change des dates auxquelles ces opérations ont été respectivement enregistrées. Les actifs et passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les écarts entre les revenus et les dépenses comptabilisés et encaissés ou payés sont ajustés lors de leur déclaration par la Banque dépositaire et enregistrés en tant que bénéfice/perte de change dans l'état du résultat global.

(i) Instruments financiers de compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est enregistré dans l'état de la situation financière lorsqu'existe sur le plan légal un droit exécutoire de compensation des montants comptabilisés et qu'on désire régler sur une base nette, ou réaliser l'actif et dénouer le passif simultanément. Il n'existait aucun instrument financier de compensation en portefeuille au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017.

(j) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont des coûts marginaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un actif ou d'un passif financier. On entend ici par coût supplémentaire un coût qui n'aurait pas été supporté si l'entité n'avait pas acquis, émis ou cédé l'instrument financier. Lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif financier, une entité doit l'évaluer à sa juste valeur par le biais du compte de résultat, les coûts de transaction afférents à ces instruments étant constatés directement dans l'état du résultat global.

Les coûts de transaction facturés par le Dépositaire lors du règlement des achats et ventes d'investissements sont compris dans les commissions de la Société d'administration et du Dépositaire figurant à l'état du résultat global de chaque Compartiment.

Les coûts de transaction sur les achats et ventes sont indiqués à la Note 5 de chaque compartiment.

3. Objectif et politique d'investissement

L'objet de la Société, tel qu'il est énoncé dans son acte constitutif, est le placement collectif en valeurs mobilières et dans d'autres actifs financiers liquides des capitaux levés auprès du public, et son fonctionnement est soumis au principe de la répartition des risques. Les objectifs et politiques d'investissement de chaque Compartiment sont présentés ci-dessous. Les politiques d'investissement sont décrites en détail dans le Prospectus. Aucune assurance ne peut être donnée que les Compartiments atteindront leurs objectifs et il n'existe aucune garantie que les stratégies d'investissement portent leurs fruits ou atteignent un niveau de résultat ou de rentabilité spécifique.

Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund

L'objectif d'investissement du Compartiment est de générer un rendement total par une exposition équilibrée à des actions, à des instruments de capital et à des titres à revenu fixe libellés en euros via des investissements en actions ou parts d'autres organismes de placement collectif, y compris d'autres OPCVM et Dispositifs équivalents à des OPCVM, ainsi que dans des fonds à capital fixe. Il est en conséquence souligné que le Compartiment peut investir plus de 20 % de sa valeur liquidative dans d'autres organismes de placement collectif.

Le Compartiment est un fonds de fonds et peut investir la totalité de ses actifs dans des actions ou parts d'autres organismes de placement collectif au sens du Règlement 68(1)(e) de la Réglementation sur les OPCVM et de fonds à capital fixe réglementés (y compris des ETF) ou non, librement cessibles, cotés et négociés sur les Marchés Réglementés répertoriés à l'Annexe III du Prospectus. Les organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment investit seront créés sous la forme d'OPCVM en vertu de la Directive dans tout État membre de l'UE et/ou de Dispositifs équivalents à des OPCVM. Les placements en Dispositifs équivalents à des OPCVM ne doivent pas dépasser un cumul de 30 % de la valeur liquidative du Compartiment.

Legg Mason QS Conservative Fund

L'objectif d'investissement du Compartiment est de générer un rendement total par une exposition équilibrée à des actions, à des instruments de capital et à des titres à revenu fixe libellés en dollars américains via des investissements en actions ou parts d'autres organismes de placement collectif, y compris d'autres OPCVM et Dispositifs équivalents à des OPCVM ainsi que dans des fonds à capital fixe. Il est en conséquence souligné que le Compartiment peut investir plus de 20 % de sa valeur liquidative dans d'autres organismes de placement collectif.

Le Compartiment est un fonds de fonds et peut investir la totalité de ses actifs dans des actions ou parts d'autres organismes de placement collectif au sens du Règlement 68(1)(e) de la Réglementation sur les OPCVM et de fonds à capital fixe réglementés (y compris des ETF) ou non, librement cessibles, cotés et négociés sur les Marchés Réglementés répertoriés à l'Annexe III du Prospectus (collectivement désignés aux présentes par les « Compartiments sous-jacents »). Les organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment investit seront créés sous la forme d'OPCVM en vertu de la Directive dans tout État membre de l'UE et/ou de Dispositifs équivalents à des OPCVM. Les placements en Dispositifs équivalents à des OPCVM ne doivent pas dépasser un cumul de 30 % de la valeur liquidative du Compartiment.

Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund

L'objectif d'investissement du Compartiment est de générer un rendement total par une exposition équilibrée à des actions, à des instruments de capital et à des titres à revenu fixe libellés en euros via des investissements en actions ou parts d'autres organismes de placement collectif, y compris d'autres OPCVM et Dispositifs équivalents à des OPCVM, ainsi que dans des fonds à capital fixe. Il est en conséquence souligné que le Compartiment peut investir plus de 20 % de sa valeur liquidative dans d'autres organismes de placement collectif.

Le Compartiment est un fonds de fonds et peut investir la totalité de ses actifs dans des actions ou parts d'autres organismes de placement collectif au sens du Règlement 68(1)(e) de la Réglementation sur les OPCVM et de fonds à capital fixe réglementés (y compris des ETF) ou non, librement cessibles, cotés et négociés sur les Marchés Réglementés répertoriés à l'Annexe III du Prospectus (collectivement désignés aux présentes par les « Compartiments sous-jacents »). Les organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment investit seront créés sous la forme d'OPCVM en vertu de la Directive dans tout État membre de l'UE et/ou de Dispositifs équivalents à des OPCVM. Les placements en Dispositifs équivalents à des OPCVM ne doivent pas dépasser un cumul de 30 % de la valeur liquidative du Compartiment.

Legg Mason QS Balanced Fund

L'objectif d'investissement du Compartiment est de générer un rendement total par une exposition équilibrée à des actions, à des instruments de capital et à des titres à revenu fixe libellés en dollars américains via des investissements en actions ou parts d'autres organismes de placement collectif, y compris d'autres OPCVM et Dispositifs équivalents à des OPCVM ainsi que dans des fonds à capital fixe. Il est en conséquence souligné que le Compartiment peut investir plus de 20 % de sa valeur liquidative dans d'autres organismes de placement collectif.

Notes aux états financiers – (suite)

3. Objectif et politique d'investissement – (suite)

Le Compartiment est un fonds de fonds et peut investir la totalité de ses actifs dans des actions ou parts d'autres organismes de placement collectif au sens du Règlement 68(1)(e) de la Réglementation sur les OPCVM et de fonds à capital fixe réglementés (y compris des ETF) ou non, librement cessibles, cotés et négociés sur les Marchés Réglementés répertoriés à l'Annexe III du Prospectus (collectivement désignés aux présentes par les « Compartiments sous-jacents »). Les organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment investit seront créés sous la forme d'OPCVM en vertu de la Directive dans tout État membre de l'UE et/ou de Dispositifs équivalents à des OPCVM. Les placements en Dispositifs équivalents à des OPCVM ne doivent pas dépasser un cumul de 30 % de la valeur liquidative du Compartiment.

Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund

L'objectif d'investissement du Compartiment est de générer une croissance du capital à long terme par une exposition à des titres à revenu fixe, à des actions et à des instruments de capital libellés en euros via des investissements en actions ou parts d'autres organismes de placement collectif, y compris d'autres OPCVM et Dispositifs équivalents à des OPCVM, ainsi que dans des fonds à capital fixe. Il est en conséquence souligné que le Compartiment peut investir plus de 20 % de sa Valeur liquidative dans d'autres organismes de placement collectif.

Le Compartiment est un fonds de fonds et peut investir la totalité de ses actifs dans des actions ou parts d'autres organismes de placement collectif au sens du Règlement 68(1)(e) de la Réglementation sur les OPCVM et de fonds à capital fixe réglementés (y compris des ETF) ou non, librement cessibles, cotés et négociés sur les Marchés Réglementés répertoriés à l'Annexe III du Prospectus (collectivement désignés aux présentes par les « Compartiments sous-jacents »). Les organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment investit seront créés sous la forme d'OPCVM en vertu de la Directive dans tout État membre de l'UE et/ou de Dispositifs équivalents à des OPCVM. Les placements en Dispositifs équivalents à des OPCVM ne doivent pas dépasser un cumul de 30 % de la valeur liquidative du Compartiment.

Legg Mason QS Growth Fund

L'objectif d'investissement du Compartiment est de générer une croissance du capital à long terme par une exposition à des titres à revenu fixe, à des actions et à des instruments de capital libellés en dollars américains via des investissements en actions ou parts d'autres organismes de placement collectif, y compris d'autres OPCVM et Dispositifs équivalents à des OPCVM, ainsi que dans des fonds à capital fixe. Il est en conséquence souligné que le Compartiment peut investir plus de 20 % de sa valeur liquidative dans d'autres organismes de placement collectif.

Le Compartiment est un fonds de fonds et peut investir la totalité de ses actifs dans des actions ou parts d'autres organismes de placement collectif au sens du Règlement 68(1)(e) de la Réglementation sur les OPCVM et de fonds à capital fixe réglementés (y compris des ETF) ou non, librement cessibles, cotés et négociés sur les Marchés Réglementés répertoriés à l'Annexe III du Prospectus (collectivement désignés aux présentes par les « Compartiments sous-jacents »). Les organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment investit seront créés sous la forme d'OPCVM en vertu de la Directive dans tout État membre de l'UE et/ou de Dispositifs équivalents à des OPCVM. Les placements en Dispositifs équivalents à des OPCVM ne doivent pas dépasser un cumul de 30 % de la valeur liquidative du Compartiment.

4. Utilisation des Instruments financiers dérivés et gestion efficace de portefeuille

Chaque Compartiment peut effectuer des transactions à base d'instruments financiers dérivés (« IFD »), que ce soit afin d'assurer une gestion efficace de portefeuille (c'est-à-dire, couvrir, réduire les risques ou les coûts, ou augmenter le capital ou le revenu) ou à des fins d'investissement, sous réserve des conditions et dans les limites périodiquement fixées par la Banque centrale et sauf indication contraire énoncée dans l'objectif et les politiques d'investissement d'un Compartiment dans le supplément y afférent. Une liste des Marchés Réglementés sur lesquels les IFD peuvent être cotés ou négociés figure à l'Annexe II du Prospectus. Un Compartiment peut investir en IFD en vertu des conditions et des critères spécifiés dans le Prospectus de la Société et dans les suppléments.

Pour les OPCVM qui appliquent des techniques de gestion efficace de portefeuille, des informations supplémentaires doivent être fournies en vertu de la Réglementation sur les OPCVM. Un OPCVM doit déclarer les produits issus des contrats de pension et opérations de prêt de titres pour les exercices clos le 30 juin 2018 et le 30 juin 2017, ainsi que les coûts et frais opérationnels directs et indirects engagés.

Les Compartiments n'ont pas conclu de contrats de pension et d'opérations de prêt de titres au cours des exercices clos le 30 juin 2018 et le 30 juin 2017.

5. Frais d'exploitation et autres transactions des parties liées

Commissions de gestion d'investissements

En vertu de la convention de gestion d'investissements conclue entre la Société et Legg Mason Investments (Europe) Limited (le « Gestionnaire »), le Gestionnaire est en droit de recevoir une commission de gestion d'investissements prélevée sur les actifs du Compartiment au titre de ses services. Les commissions de gestion d'investissements maximales facturées pour chaque classe d'actions, y compris les classes d'actions qui ne sont pas en circulation au 30 juin 2018 (commissions exprimées sous forme de pourcentage de la valeur liquidative du Compartiment concerné imputable à une telle classe) sont les suivantes :

Nom du Compartiment	Commission de gestion d'investissements maximale	Nom du Compartiment	Commission de gestion d'investissements maximale
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund		Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund	
Classe A	0,900 %	Classe A	1,000 %
Classe B	1,450 %	Classe B	1,550 %
Classe C	1,550 %	Classe C	1,650 %
Classe E	1,650 %	Classe E	1,750 %
Classe F	0,600 %	Classe F	0,700 %
Classe R	0,550 %	Classe R	0,600 %
Classe X	0,450 %	Classe X	0,500 %
Classe Premier	0,450 %	Classe Premier	0,500 %
Classe S	0,350 %	Classe S	0,400 %
Classe LM	S/O	Classe LM	S/O
Legg Mason QS Conservative Fund		Legg Mason QS Balanced Fund	
Classe A	0,900 %	Classe A	1,000 %
Classe B	1,450 %	Classe B	1,550 %
Classe C	1,550 %	Classe C	1,650 %
Classe E	1,650 %	Classe E	1,750 %
Classe F	0,600 %	Classe F	0,700 %
Classe R	0,550 %	Classe R	0,600 %
Classe X	0,450 %	Classe X	0,500 %
Classe Premier	0,450 %	Classe Premier	0,500 %
Classe S	0,350 %	Classe S	0,400 %
Classe LM	S/O	Classe LM	S/O

Notes aux états financiers – (suite)

5. Frais d'exploitation et autres transactions des parties liées – (suite)

Commissions de gestion d'investissements – (suite)

Nom du Compartiment	Commission de gestion d'investissements maximale	Nom du Compartiment	Commission de gestion d'investissements maximale
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund		Legg Mason QS Growth Fund	
Classe A	1,050 %	Classe A	1,050 %
Classe B	1,600 %	Classe B	1,600 %
Classe C	1,800 %	Classe C	1,800 %
Classe E	1,900 %	Classe E	1,900 %
Classe F	0,725 %	Classe F	0,725 %
Classe R	0,625 %	Classe R	0,625 %
Classe X	0,525 %	Classe X	0,525 %
Classe Premier	0,525 %	Classe Premier	0,525 %
Classe S	0,425 %	Classe S	0,425 %
Classe LM	S/O	Classe LM	S/O

La commission de gestion d'investissements s'accumule chaque jour d'évaluation et est payable mensuellement à terme échu. Le Gestionnaire est également en droit de se voir rembourser par la Société l'ensemble des frais et débours raisonnables justifiés qu'il a encourus au bénéfice de la Société dans le cadre de l'exécution de ses fonctions de gestion et de distribution des actions en vertu de la convention de gestion d'investissements.

Dans les tableaux ci-dessus, la commission de gestion d'investissements pour chaque Compartiment s'applique à toutes les classes d'actions offertes par le Compartiment énumérées dans les colonnes pertinentes. Toutes les classes d'actions ne sont pas offertes par chacun des Compartiments et toutes les classes d'actions n'étaient pas en circulation au 30 juin 2018. Le Prospectus, tel qu'il peut être modifié ou complété de temps à autre, indique les classes d'actions proposées par chaque Compartiment.

Le Gestionnaire a volontairement accepté de renoncer à une partie de ses frais et/ou au remboursement de certaines dépenses afin que les dépenses totales ne dépassent pas certaines limites de dépenses volontairement établies pour le Compartiment. Le Gestionnaire peut, à son unique discrétion et à tout moment, réviser ou supprimer les exonérations et/ou remboursements de frais volontaires. Pour les exercices clos le 30 juin 2018 et le 30 juin 2017, les commissions de gestion d'investissements ayant fait l'objet d'une renonciation et d'un remboursement étaient les suivantes :

Nom du Compartiment	30 juin 2018 (en milliers)		30 juin 2017 (en milliers)	
	Commissions de gestion d'investissements renoncées	Commissions de gestion d'investissements remboursées	Commissions de gestion d'investissements renoncées	Commissions de gestion d'investissements remboursées
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund	–	8 €	40 €	21 €
Legg Mason QS Conservative Fund	10 \$	41 \$	11 \$	16 \$
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund	–	9 €	60 €	30 €
Legg Mason QS Balanced Fund	17 \$	25 \$	19 \$	23 \$
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund	–	15 €	44 €	25 €
Legg Mason QS Growth Fund	18 \$	54 \$	6 \$	14 \$

Le Gestionnaire sera responsable du paiement des commissions et débours du Gestionnaire délégué, qui seront prélevés sur sa propre commission de gestion d'investissements. Le Gestionnaire a conclu des contrats de distribution indépendants avec les Distributeurs en vertu desquels le Gestionnaire a délégué certaines responsabilités liées à la commercialisation et la distribution des Compartiments aux Distributeurs. Les fonctions déléguées dans les contrats de distribution n'incluent pas la prestation, par le Gestionnaire, de services de gestion d'investissements aux Compartiments, mais se limitent aux services de commercialisation et de distribution fournis aux Compartiments et à la Société. Conformément aux contrats susmentionnés, le Gestionnaire doit payer à chaque Distributeur une partie de sa commission de gestion d'investissements, conformément aux dispositions desdits contrats de distribution.

Parties liées

Joseph LaRocque, Jane Trust et Joseph Carrier sont des Administrateurs de la Société et sont également administrateurs et/ou dirigeants de certaines sociétés affiliées du Gestionnaire.

Au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017, les Compartiments figurant dans le tableau ci-dessous détenaient des placements dans des organismes de placement collectif ayant nommé un même Gestionnaire ou Gestionnaire délégué que le Compartiment ou une partie liée dudit Gestionnaire ou Gestionnaire délégué.

Le tableau ci-dessous présente les pourcentages de participation relatifs aux organismes de placement collectif détenus par la Société :

Compartiment	Organisme de placement collectif sous-jacent	30 juin 2018		30 juin 2017	
		%	Valeur (en milliers)	%	Valeur (en milliers)
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class Euro Accumulating	0,19 %	1 122 €	0,31 %	1 417 €
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	0,01 %	119 €	0,01 %	140 €
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class Euro Accumulating	0,14 %	261 €	0,14 %	315 €
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	0,01 %	87 €	0,02 %	110 €
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class Euro Accumulating	0,92 %	593 €	0,93 %	726 €
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund – LM Class Euro Accumulating	0,12 %	172 €	0,13 %	218 €
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Macro Opportunities Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	0,00 %	171 €	0,00 %	219 €
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	0,08 %	656 €	0,14 %	802 €

Notes aux états financiers – (suite)

5. Frais d'exploitation et autres transactions des parties liées – (suite)

Parties liées – (suite)

Compartiment	Organisme de placement collectif sous-jacent	%	30 juin 2018 Valeur (en milliers)	%	30 juin 2017 Valeur (en milliers)	
Legg Mason QS Conservative Fund	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Fixed Income Fund – Premier Class US\$ Accumulating	0,04 %	475 \$	–	–	
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	–	–	0,07 %	349 \$	
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class US\$ Accumulating	–	–	0,00 %	60 \$	
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class US\$ Accumulating	–	–	0,05 %	129 \$	
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class US\$ Accumulating	–	–	0,01 %	36 \$	
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	0,64 %	480 \$	0,10 %	85 \$	
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund – LM Class US\$ Accumulating	–	–	0,04 %	88 \$	
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global Core Plus Bond Fund – Premier Class US\$ Accumulating	0,72 %	1 301 \$	–	–	
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global High Yield Fund – LM Class US\$ Accumulating	0,15 %	\$271 \$	–	–	
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Macro Opportunities Bond Fund – LM Class US\$ Accumulating	–	–	0,00 %	51 \$	
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class US\$ Accumulating	–	–	0,09 %	586 \$	
	Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class Euro Accumulating	0,34 %	1 988 €	0,58 %	2 617 €
		Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	0,02 %	315 €	0,02 %	401 €
		Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class Euro Accumulating	0,57 %	1 054 €	0,60 %	1 343 €
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class Euro Accumulating		0,02 %	217 €	0,05 %	289 €	
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class Euro Accumulating		1,41 %	913 €	1,49 %	1 165 €	
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund – LM Class Euro Accumulating		0,22 %	306 €	0,24 %	408 €	
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Macro Opportunities Bond Fund – LM Class Euro Accumulating		0,01 %	519 €	0,01 %	690 €	
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class Euro Accumulating		0,09 %	785 €	0,18 %	1 012 €	
Legg Mason QS Balanced Fund		Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	–	–	0,17 %	853 \$
		Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class US\$ Accumulating	–	–	0,01 %	183 \$
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class US\$ Accumulating	0,32 %	701 \$	0,26 %	661 \$	
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class US\$ Accumulating	–	–	0,02 %	148 \$	
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	1,36 %	1 027 \$	0,24 %	217 \$	
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund – LM Class US\$ Accumulating	–	–	0,10 %	206 \$	
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global Core Plus Bond Fund – Premier Class US\$ Accumulating	1,25 %	2 250 \$	–	–	
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global High Yield Fund – LM Class US\$ Accumulating	0,37 %	684 \$	–	–	
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Macro Opportunities Bond Fund – LM Class US\$ Accumulating	–	–	0,00 %	228 \$	
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class US\$ Accumulating	–	–	0,15 %	971 \$	
	Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class Euro Accumulating	0,33 %	1 929 €	0,49 %	2 212 €
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class Euro Accumulating		0,02 %	358 €	0,02 %	401 €	
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class Euro Accumulating		0,72 %	1 335 €	0,66 %	1 484 €	
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class Euro Accumulating		0,03 %	315 €	0,06 %	353 €	
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class Euro Accumulating		1,31 %	848 €	1,21 %	947 €	
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund – LM Class Euro Accumulating		0,25 %	351 €	0,24 %	405 €	
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Macro Opportunities Bond Fund – LM Class Euro Accumulating		0,01 %	736 €	0,02 %	850 €	
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class Euro Accumulating		0,04 %	348 €	0,07 %	394 €	

Notes aux états financiers – (suite)

5. Frais d'exploitation et autres transactions des parties liées – (suite)

Parties liées – (suite)

Compartiment	Organisme de placement collectif sous-jacent	%	30 juin 2018	%	30 juin 2017
			Valeur (en milliers)		Valeur (en milliers)
Legg Mason QS Growth Fund	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	–	–	0,06 %	302 \$
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class US\$ Accumulating	0,05 %	904 \$	0,00 %	80 \$
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class US\$ Accumulating	0,36 %	788 \$	0,11 %	287 \$
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class US\$ Accumulating	0,11 %	1 460 \$	0,01 %	66 \$
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	1,58 %	1 192 \$	0,10 %	92 \$
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund – LM Class US\$ Accumulating	–	–	0,04 %	79 \$
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global Core Plus Bond Fund – Premier Class US\$ Accumulating	0,66 %	1 190 \$	–	–
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Macro Opportunities Bond Fund – LM Class US\$ Accumulating	–	–	0,00 %	116 \$
	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class US\$ Accumulating	–	–	0,03 %	181 \$

Commission de services aux Actionnaires

Selon les Contrats de services aux Actionnaires signés par la Société, chaque Agent de service aux Actionnaires sera en droit de recevoir une commission de services aux Actionnaires de la part de certaines classes d'actions en échange de ses fonctions d'Agent de service aux Actionnaires.

Les commissions de services aux Actionnaires sont payables mensuellement à terme échu et s'accumulent chaque jour de négociation. Chaque Agent de service aux Actionnaires est responsable de l'acquittement des honoraires de tout agent commercial ou agent de service aux actionnaires qui fournit des services à certains actionnaires, y compris les agents commerciaux que l'Agent de service aux Actionnaires (en sa capacité de Distributeur) a nommés pour commercialiser et distribuer les Compartiments. Le niveau maximal des Commissions de services aux Actionnaires facturées pour chaque classe d'actions, y compris les classes d'actions qui ne sont pas en circulation, au 30 juin 2018 (commissions exprimées sous forme de pourcentage de la valeur liquidative du Compartiment concerné imputable à une telle classe) est le suivant :

- (i) 0,25 % pour les Classes A, B, C, E, R et X de la Société ;
- (ii) la commission de services aux Actionnaires ne s'applique pas aux Classes F, Premier, S ou LM de la Société.

Pour les exercices clos le 30 juin 2018 et le 30 juin 2017, les Commissions de services aux Actionnaires ayant fait l'objet d'une renonciation étaient les suivantes :

Nom du Compartiment	30 juin 2018 (en milliers)	30 juin 2017 (en milliers)
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund	–	34 €
Legg Mason QS Conservative Fund	8 \$	9 \$
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund	–	53 €
Legg Mason QS Balanced Fund	14 \$	17 \$
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund	4 €	39 €
Legg Mason QS Growth Fund	15 \$	5 \$

Coûts de transaction

Pour les exercices clos le 30 juin 2018 et le 30 juin 2017, les coûts de transaction sur les achats et ventes étaient les suivants :

Nom du Compartiment	30 juin 2018 (en milliers)	30 juin 2017 (en milliers)
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund	1 €	3 €
Legg Mason QS Conservative Fund	2 \$	1 \$
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund	2 €	4 €
Legg Mason QS Balanced Fund	7 \$	4 \$
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund	1 €	2 €
Legg Mason QS Growth Fund	8 \$	–

Les montants désignés par « – » correspondent à 0 ou sont inférieurs à 1 000.

Société d'administration et Dépositaire

BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited (le « Dépositaire ») agit en qualité de dépositaire et BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company (la « Société d'administration ») agit en qualité de société d'administration de la Société. La Société d'administration et le Dépositaire sont en droit de recevoir de la part des Compartiments une commission de société d'administration et de dépositaire combinée pouvant atteindre un taux annuel de 0,15 % de la valeur liquidative des Compartiments.

La Société d'administration et le Dépositaire prennent à leur charge certaines de leurs dépenses, spécifiées dans le contrat avec la Société. Cette dernière devra rembourser la Société d'administration et le Dépositaire pour leurs autres frais. La Société remboursera également au Dépositaire les commissions de dépositaire délégué. Ces commissions seront facturées à des conditions commerciales normales.

Rémunération des Administrateurs

Les commissions et débours des Administrateurs cumulés par le biais du compte de résultat dans l'état du résultat global et qui se rapportent aux exercices clos le 30 juin 2018 s'élevaient à 27 000 USD (30 juin 2017 : 17 000 USD).

Aucune rémunération n'est due à Joseph LaRocque, Jane Trust et Joseph Carrier, salariés du Gestionnaire ou de ses entités affiliées.

Honoraires d'audit

Les honoraires versés aux auditeurs, PricewaterhouseCoopers, d'un montant de 46 800 EUR (hors TVA) pour l'exercice clos le 30 juin 2018 (30 juin 2017 : 46 800 EUR) se rapportent à l'audit réglementaire des états financiers de la Société. Le poste « Autres charges » dans l'état du résultat global ne comprend aucun honoraire (30 juin 2017 : 13 245 EUR) (hors TVA) versé au titre des services fournis en dehors de la mission d'audit.

Les frais et débours versés aux auditeurs s'élevaient à 1 581 EUR (30 juin 2017 : 1 795 EUR) (hors TVA).

Notes aux états financiers – (suite)

5. Frais d'exploitation et autres transactions des parties liées – (suite)

Autres transactions des parties liées

Le tableau ci-dessous indique le pourcentage de participation des principaux actionnaires détenant plus de 20 % du capital social émis du Compartiment :

Compartiment	% de participation 30 juin 2018	% de participation 30 juin 2017
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund	25,05	22,67
Legg Mason QS Conservative Fund	54,95	23,71
Legg Mason QS Balanced Fund	62,32	27,02
Legg Mason QS Balanced Fund	–	22,55
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund	21,26	22,90
Legg Mason QS Growth Fund	89,02	26,23

6. Capital social et Actions participatives rachetables

Capital social

La Société a été créée avec un capital social initial de 2 EUR représenté par 2 actions de souscription sans valeur nominale. Les porteurs de ces actions de souscription sont autorisés à participer et à voter à toutes les assemblées de la Société mais ne sont pas autorisés à participer aux dividendes ou à l'actif net des Compartiments, quels qu'ils soient, ou de la Société.

Actions participatives rachetables

Le capital social de la Société doit à tout moment être égal à sa valeur liquidative. Les Administrateurs sont autorisés de manière générale et inconditionnelle à exercer tous les pouvoirs de la Société d'émettre des actions de la Société selon la Loi sur les sociétés de 2014 et d'émettre jusqu'à cinq cents milliards d'actions sans valeur nominale de la Société à la valeur liquidative par action, selon des conditions qu'ils jugeront appropriées. Il n'existe pas de droits de préemption sur les actions émises par la Société.

Chacune des actions donne à l'actionnaire le droit à une part proportionnelle des dividendes et de l'actif net du Compartiment pour lequel elles sont émises, sauf pour les dividendes déclarés avant l'acquisition du statut d'actionnaire.

Les produits de l'émission des actions seront enregistrés dans les comptes de la Société pour le Compartiment correspondant et seront affectés à l'acquisition pour le compte du Compartiment des actifs dans lesquels il peut investir. Les documents comptables et comptes de chaque Compartiment seront tenus séparément.

Chacune des actions donne à son propriétaire le droit de participer et de voter aux assemblées de la Société et du Compartiment représenté par les actions concernées.

Toute résolution visant à modifier les droits s'attachant aux actions exige l'approbation des trois quarts des détenteurs d'actions présents ou représentés et prenant part au vote lors d'une assemblée dûment convoquée conformément à l'acte constitutif de la Société.

L'acte constitutif de la Société habilite les Administrateurs à émettre des fractions d'actions de la Société. Des fractions d'actions peuvent être émises pour un millième d'action ou la valeur la plus proche et ne sont pas assorties de droit de vote aux assemblées générales de la Société ou des Compartiments, et la valeur liquidative de chaque fraction d'action correspondra à la valeur liquidative d'une action divisée par le nombre de fractions d'actions qu'elle contient.

Le détail des classes d'actions actives au 30 juin 2018 est indiqué dans l'état de la situation financière.

7. Distributions aux détenteurs d'Actions participatives rachetables

Les classes d'actions de distribution proposées en vertu du Prospectus sont présentées ci-dessous. Chaque supplément du Compartiment concerné précise les classes disponibles à la date indiquée.

Distribution

Pour chaque classe d'actions de Distribution de chaque Compartiment, au moment de chaque déclaration de dividendes : (1) la totalité ou une partie du revenu net, le cas échéant, sera déclarée en tant que dividende ; et (2) la totalité ou une partie des plus-values réalisées et latentes, déduction faite des moins-values de capital réalisées et latentes, peut être déclarée en tant que dividende, sans être tenue de l'être.

Distribution Plus (e)

Pour chaque classe d'actions de Distribution Plus (e) de chaque Compartiment : (1) la totalité ou une partie du revenu net, le cas échéant, sera déclarée en tant que dividende au moment de chaque déclaration de dividendes ; et (2) la totalité ou une partie des plus-values réalisées et latentes, déduction faite des moins-values réalisées et latentes, peut être déclarée en tant que dividende au moment de chaque déclaration de dividendes, sans être tenue de l'être ; et (3) certaines commissions et certains frais peuvent être imputés sur le capital plutôt que sur le revenu.

La déclaration de dividendes pour les classes d'actions de Distribution Plus (e) qui peuvent imputer certaines commissions et certains frais sur le capital plutôt que sur le revenu, peut entraîner une baisse de capital pour les investisseurs de ces classes d'actions de Distribution Plus (e) et la hausse des revenus pour les actionnaires sera réalisée en renonçant à une partie du potentiel de croissance du capital à venir.

Au 30 juin 2018, aucune classe d'actions de Distribution Plus (e) n'était en existence.

Distribution Plus

Pour chaque classe d'actions de Distribution Plus de chaque Compartiment, au moment de chaque déclaration de dividendes : (1) la totalité ou une partie du revenu net, le cas échéant, sera déclarée en tant que dividende ; et (2) la totalité ou une partie des plus-values réalisées et latentes, déduction faite des moins-values réalisées et latentes, peut être déclarée en tant que dividende, sans être tenue de l'être ; et (3) une partie du capital peut être déclarée en tant que dividende, sans être tenue de l'être.

La déclaration de dividendes pour les classes d'actions de Distribution Plus qui peuvent effectuer une distribution du capital peut entraîner une baisse de capital pour les investisseurs de ces classes d'actions de Distribution Plus et la distribution sera réalisée en renonçant à une partie du potentiel de croissance du capital à venir des placements des actionnaires des classes d'actions de Distribution Plus. La valeur des rendements à venir peut également s'en trouver diminuée. Ce cycle peut continuer jusqu'à ce que tout le capital soit épuisé.

Au 30 juin 2018, aucune classe d'actions de Distribution Plus n'était en existence.

Aucune distribution n'a été effectuée pour l'exercice clos le 30 juin 2018 (les distributions effectuées pour l'exercice clos le 30 juin 2017 sont incluses dans l'état du résultat global).

Classes d'Actions de Capitalisation

En ce qui concerne les classes d'actions de capitalisation, il est prévu que, dans le cours normal des activités commerciales, les distributions ne soient pas déclarées et que tout revenu et gain nets imputables à chacune des classes d'actions de capitalisation soit cumulé sur une base quotidienne dans la valeur liquidative par action de chaque classe d'actions respective.

8. Fiscalité

En vertu de la loi et des pratiques courantes en Irlande, la Société est un organisme de placement tel que défini à la Section 739B de la Loi de consolidation fiscale de 1997 (telle que modifiée). Sur cette base, la Société n'est normalement pas soumise à l'impôt irlandais sur les revenus et les plus-values, sauf dans le cas d'événements imputables. Habituellement, un événement imputable se produit au titre de toute distribution, tout remboursement, tout rachat, toute annulation, tout transfert d'actions ou à la fin d'une « Période de référence », une « Période de référence » étant une période de huit ans commençant par l'acquisition des actions par les Actionnaires et chaque période ultérieure de huit ans débutant immédiatement après la Période de référence précédente.

Notes aux états financiers – (suite)

8. Fiscalité – (suite)

Aucun impôt irlandais ne sera appliqué à la Société au titre d'un événement imputable si :

- (a) l'actionnaire n'est ni résident irlandais, ni résident ordinaire en Irlande d'un point de vue fiscal, au moment où a lieu l'événement imputable, à condition d'avoir effectué la déclaration requise à ce titre ou que la Société soit autorisée par les services fiscaux irlandais à effectuer des paiements bruts en l'absence de déclarations appropriées ; et
- (b) certains actionnaires résidents irlandais exemptés ont fourni les déclarations légales requises signées à la Société.

En outre, toute transaction portant sur des actions détenues dans le cadre d'un système de compensation désigné par ordonnance des services fiscaux irlandais (même si la transaction est qualifiée d'événement imputable dans le cas contraire) ne constitue pas un événement imputable.

En l'absence d'une déclaration appropriée, la Société sera soumise à l'impôt irlandais au moment de l'événement imputable. Aucun événement imputable n'a eu lieu au cours de l'exercice considéré.

Les plus-values, dividendes et intérêts perçus peuvent être soumis à l'impôt, y compris les prélèvements libératoires imposés par le pays d'origine et ces sommes peuvent ne pas être récupérables par le Compartiment ou ses actionnaires.

9. Liquidités et quasi-liquidités

Les soldes en numéraire de tous les Compartiments sont détenus par BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited et par toute banque dépositaire déléguée. Les liquidités et les quasi-liquidités consistent essentiellement en placements à court terme, notamment des instruments du marché monétaire, facilement convertibles en liquidités et ayant des échéances initiales de 90 jours ou moins.

10. Engagements et dettes éventuelles

Aucun engagement significatif ou aucune dette éventuelle significative n'a été enregistré(e) au 30 juin 2018 ou au 30 juin 2017.

11. Accord de rétrocession des courtages en nature

Aucun accord de rétrocession des courtages en nature n'a été conclu aux titres des exercices clos le 30 juin 2018 et au 30 juin 2017.

12. Taux de change

Les taux de change suivants ont été utilisés dans les présents états financiers aux 30 juin 2018 et 2017 :

	Devise	Taux de change au 30 juin 2018	Taux de change au 30 juin 2017
Compartiments basés en USD	Euro	0,8563	0,8755
	Livre sterling	0,7577	0,7678
	Devise	Taux de change au 30 juin 2018	Taux de change au 30 juin 2017
Compartiments basés en EUR	Livre sterling	0,8849	0,8769
	Dollar US	1,1678	1,1422

13. Exposition aux risques et gestion des risques

La Société a désigné Legg Mason Investments (Europe) Limited en tant que Gestionnaire des Compartiments. Le Gestionnaire a pris la décision de déléguer une partie des activités de gestion d'investissements à QS Investors, LLC (le « Gestionnaire délégué ») étant entendu que le Gestionnaire conserve la responsabilité de l'exécution des obligations convenues avec les Compartiments à leur égard. La responsabilité du Gestionnaire est de gérer les actifs des Compartiments conformément aux objectifs, politiques et restrictions d'investissement spécifiés pour chacun des Compartiments. La gestion au quotidien du risque des instruments financiers (y compris les IFD) détenus par les Compartiments relève de la charge du Gestionnaire délégué.

La Société, conjointement avec le Gestionnaire, a déterminé que ses risques importants sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité. De plus amples informations sur ces risques et d'autres types de risques sont communiquées ci-après, ainsi qu'à la section « Facteurs de risque » du Prospectus de la Société.

Les risques de marché sont le risque de cours de marché, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques liés au cours de marché.

Le risque de cours de marché est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie escomptés d'un instrument financier fluctue à la suite de variations des cours de marché. Le risque maximum de cours de marché résultant de la détention d'instruments financiers, hors positions dérivées, est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Le Gestionnaire délégué peut chercher à jouer sur la ventilation des actifs en portefeuille pour minimiser le risque associé à certains pays, secteurs ou titres, sans perdre de vue l'objectif d'investissement des Compartiments, tel que défini à la Note 3 des présents états financiers. Le risque est maîtrisé par le Gestionnaire délégué par le biais d'une sélection prudente de titres et autres instruments financiers conformément aux limites spécifiées dans le Prospectus et à des mandats d'investissement définis. Le détail des politiques d'investissement des Compartiments est exposé à la Note 3 des présents états financiers. Les actifs et les passifs financiers détaillés des Compartiments sont présentés dans l'état de la situation financière.

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite de variations du taux de change entre la devise dans laquelle l'actif ou le passif financier est libellé et la devise fonctionnelle des Compartiments. La valeur des investissements des Compartiments libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations du taux de change relatif aux devises concernées. Il existe un risque que d'importantes fluctuations des taux de change aient des répercussions significatives sur la performance des Compartiments.

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des variations des taux d'intérêt du marché. Les Compartiments n'investissent généralement pas dans des titres porteurs d'intérêts autres que des dépôts en espèces détenus par le Dépositaire. Les disponibilités détenues auprès du Dépositaire et les garanties auprès de courtiers produisent un revenu d'intérêts dont le niveau fluctue en fonction des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Figurent parmi les risques liés à un investissement en valeurs mobilières les fluctuations de la conjoncture économique, la situation du secteur et des entreprises et la sélection des titres, en parallèle du risque de taux d'intérêt, du risque de crédit et du risque de marché. En outre, les valeurs internationales, y compris celles détenues par les Compartiments sous-jacents, peuvent dépendre des taux de change et, dans certains cas, de marchés moins liquides et souffrir d'une instabilité politique et économique selon le pays concerné. Les marchés en voie de développement sont exposés aux mêmes risques mais à un degré plus élevé.

Les Compartiments n'investissent pas directement en actifs et passifs financiers porteurs d'intérêts, mais ils peuvent néanmoins être exposés aux risques associés aux variations des taux d'intérêt sur leurs positions financières et de trésorerie en investissant dans des organismes de placement collectif qui détiennent eux-mêmes des actifs et passifs financiers porteurs d'intérêts.

L'investissement dans des titres émis par d'autres sociétés d'investissement ou des ETF implique des risques similaires à ceux d'un investissement direct dans des titres et autres actifs détenus par la société d'investissement ou l'ETF. En outre, le Compartiment supporte, tout comme les autres actionnaires, sa quote-part des frais des autres organismes de placement collectif, y compris la commission de gestion et/ou d'autres frais. Ces dépenses s'ajoutent aux commissions de gestion et autres frais qu'un Compartiment prend en charge directement dans le cadre de ses propres opérations.

Le Comité d'investissement européen (le « Comité ») a été constitué au sein de Legg Mason pour superviser la délégation des responsabilités de gestion des investissements pour tous les Compartiments. Le Comité est composé de membres qui, collectivement, possèdent l'expérience et les connaissances spécialisées dans des domaines tels que la gestion et l'analyse d'investissements, l'établissement de rapports, la gestion des risques et la conformité. Le Comité, au nom du Gestionnaire, est chargé de superviser que les Compartiments sont gérés dans le respect des directives et des limites concernant les investissements des Compartiments définies dans le Prospectus et dans la Réglementation sur les OPCVM, ainsi que des directives et limites internes concernant les investissements propres aux Gestionnaires délégués. Le Comité se réunit en général une fois par mois pour contrôler que les Compartiments sont gérés dans le respect de ces limites et obligations réglementaires.

Notes aux états financiers – (suite)

13. Exposition aux risques et gestion des risques – (suite)

13.1 Risque de marché

(a) Risque de cours de marché

Risque d'estimation à la juste valeur

Le risque de cours de marché pour chaque Compartiment fait l'objet d'un suivi par rapport à un indice, mais n'est pas géré par rapport à celui-ci. Le tableau ci-dessous présente un indice pour chaque Compartiment et quantifie l'impact probable de la valeur liquidative de chaque Compartiment sur la base des évolutions favorables et défavorables de l'indice.

Au 30 juin 2018

Compartiment	Indice	Devise	Incidence sur la valeur liquidative due aux variations de l'indice	
			Positive de 5 % ¹	Négative de 5 % ¹
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund	Indice de référence LM Multi Euro Conservative ²	EUR	463 946	(463 946)
Legg Mason QS Conservative Fund	Indice de référence LM QS Conservative (révisé en février 2018) ³	USD	352 736	(352 736)
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund	Indice de référence LM Multi Euro Balanced ⁴	EUR	757 355	(757 355)
Legg Mason QS Balanced Fund	Indice de référence LM QS Balanced (révisé en février 2018) ⁵	USD	829 006	(829 006)
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund	Indice de référence LM Multi Euro Performance ⁶	EUR	700 408	(700 408)
Legg Mason QS Growth Fund	Indice de référence LM QS Growth (révisé en février 2018) ⁷	USD	938 964	(938 964)

Au 30 juin 2017

Compartiment	Indice	Devise	Incidence sur la valeur liquidative due aux variations de l'indice	
			Positive de 5 % ¹	Négative de 5 % ¹
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund	Indice de référence LM Multi Euro Conservative ²	EUR	572 081	(572 081)
Legg Mason QS Conservative Fund	Indice de référence LM Multi Dollar Conservative ³	USD	223 525	(223 525)
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund	Indice de référence LM Multi Euro Balanced ⁴	EUR	1 007 677	(1 007 677)
Legg Mason QS Balanced Fund	Indice de référence LM Multi Dollar Balanced ⁵	USD	376 850	(376 850)
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund	Indice de référence LM Multi Euro Performance ⁶	EUR	815 016	(815 016)
Legg Mason QS Growth Fund	Indice de référence LM Multi Dollar Performance ⁷	USD	115 292	(115 292)

- Le résultat le plus probable est basé sur une surperformance de +5 % ou une sous-performance de -5 % par rapport à la performance réelle de référence de l'année en cours.
- Composition de l'indice de référence LM Multi Euro Conservative : 40,25 % l'indice FTSE Euro Broad Investment-Grade Bond (EUR) ; 13,25 % l'indice FTSE US Broad Investment-Grade Bond (EUR) ; 11,50 % l'indice FTSE World Broad Investment-Grade Bond (EUR) ; 5,00 % l'indice J.P. Morgan Emerging Market Bond Index Plus (EUR) ; 18,75 % l'indice MSCI Europe (Net Dividends) (EUR) ; 8,00 % l'indice MSCI USA (Net Dividends) (EUR) ; 1,75 % l'indice MSCI Pacific (Net Dividends) (EUR) et 1,50 % l'indice MSCI Emerging Markets (Net Dividends) (EUR).
- Le Compartiment ne dispose pas d'indice comme indice de référence. Un indice de substitution a donc été utilisé comme indicateur aux fins du calcul du bêta. Composition de l'indice de référence LM QS Conservative : 65 % l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate et 35 % l'indice MSCI All Country World Index (Net Dividends).
- Composition de l'indice de référence LM Multi Euro Balanced : 26,75 % l'indice FTSE Euro Broad Investment-Grade Bond (EUR) ; 8,75 % l'indice FTSE US Broad Investment-Grade Bond (EUR) ; 14,50 % l'indice FTSE World Broad Investment-Grade Bond (EUR) ; 5,00 % l'indice J.P. Morgan Emerging Market Bond Index Plus (EUR) ; 26,00 % l'indice MSCI Europe (Net Dividends) (EUR) ; 14,00 % l'indice MSCI USA (Net Dividends) (EUR) ; 2,00 % l'indice MSCI Pacific (Net Dividends) (EUR) et 3,00 % l'indice MSCI Emerging Markets (Net Dividends) (EUR).
- Le Compartiment ne dispose pas d'indice comme indice de référence. Un indice de substitution a donc été utilisé comme indicateur aux fins du calcul du bêta. Composition de l'indice de référence LM QS Balanced : 40 % l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate et 60 % l'indice MSCI All Country World Index (Net Dividends).
- Composition de l'indice de référence LM Multi Euro Performance : 15,75 % l'indice FTSE Euro Broad Investment-Grade Bond (EUR) ; 5,00 % l'indice FTSE US Broad Investment-Grade Bond (EUR) ; 17,25 % l'indice FTSE World Broad Investment-Grade Bond (EUR) ; 5,00 % l'indice J.P. Morgan Emerging Market Bond Index Plus (EUR) ; 30,50 % l'indice MSCI Europe (Net Dividends) (EUR) ; 19,25 % l'indice MSCI USA (Net Dividends) (EUR) ; 2,75 % l'indice MSCI Pacific (Net Dividends) (EUR) et 4,50 % l'indice MSCI Emerging Markets (Net Dividends) (EUR).
- Le Compartiment ne dispose pas d'indice comme indice de référence. Un indice de substitution a donc été utilisé comme indicateur aux fins du calcul du bêta. Composition de l'indice de référence LM QS Growth : 20 % l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate et 80 % l'indice MSCI All Country World Index (Net Dividends).

(b) Risque de change

Une partie des actifs financiers des Compartiments sont libellés dans des devises autres que le dollar américain et l'euro (les devises fonctionnelles ou de référence des Compartiments). Par conséquent, les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact très négatif sur l'état de la situation financière et le rendement total.

L'évolution du taux de change entre les devises ou la conversion d'une devise en une autre peut avoir un impact à la hausse ou à la baisse sur la valeur des placements d'un Compartiment. Les taux de change peuvent fluctuer sur de courtes périodes. Ils sont généralement déterminés par l'offre et la demande sur les marchés de devises et par les mérites relatifs des placements dans les différents pays, par l'évolution réelle ou perçue des taux d'intérêt et d'autres facteurs complexes. Les taux de change peuvent être affectés de manière imprévisible par l'intervention (ou l'absence d'intervention) des gouvernements ou des banques centrales, ainsi que par des contrôles des devises ou l'évolution de la situation politique.

Si la devise dans laquelle est libellé un investissement du portefeuille d'un Compartiment s'apprécie par rapport à la devise de référence du Compartiment, la valeur de la devise de référence du titre en question augmentera. Inversement, une baisse du taux de change de la devise du titre affecterait de manière négative la valeur du titre libellée dans la devise de référence du Compartiment. Le Gestionnaire délégué ne participera pas à des transactions sur devises à des fins de couverture contre les fluctuations des taux de change entre la devise de ses investissements sous-jacents et sa devise de référence.

Le Gestionnaire délégué n'aura pas recours aux techniques de couverture de l'exposition de change des classes d'actions entre la devise de référence et la devise de la classe d'actions. Pour cette raison, la valeur liquidative par action et le rendement des investissements de telles classes d'actions pourront être affectés positivement ou négativement par l'évolution de la devise de référence par rapport à la valeur de la devise dans laquelle la classe d'actions en question est libellée. Le taux de change appliqué sera celui en vigueur au moment de la souscription, du rachat, de l'échange ou de la distribution des actions.

Notes aux états financiers – (suite)

13. Exposition aux risques et gestion des risques – (suite)

13.1 Risque de marché – (suite)

(b) Risque de change – (suite)

Les tableaux suivants indiquent l'exposition nette des Compartiments au risque de change.

Les investissements en titres ne portant pas d'intérêts concernent des organismes de placement qui sont des actifs non monétaires.

Au 30 juin 2018

	Placements en titres ne portant pas d'intérêts (en milliers)	Autres actifs/ (passifs) nets (en milliers)	Valeur liquidative totale (en milliers)
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund			
Livre sterling	€ 2 528	€ –	€ 2 528
Euro	7 478	93	7 571
Dollar US	1 375	26	1 401
Total	€ 11 381	€ 119	€ 11 500
Legg Mason QS Conservative Fund			
Livre sterling	\$ 481	\$ –	\$ 481
Euro	1 602	7	1 609
Dollar US	4 708	82	4 790
Total	\$ 6 791	\$ 89	\$ 6 880
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund			
Livre sterling	€ 2 717	€ –	€ 2 717
Euro	13 206	211	13 417
Dollar US	1 539	33	1 572
Total	€ 17 462	€ 244	€ 17 706
Legg Mason QS Balanced Fund			
Livre sterling	\$ 1 206	\$ –	\$ 1 206
Euro	4 782	18	4 800
Dollar US	11 273	272	11 545
Total	\$ 17 261	\$ 290	\$ 17 551
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund			
Livre sterling	€ 884	€ 1	€ 885
Euro	13 565	47	13 612
Dollar US	1 082	25	1 107
Total	€ 15 531	€ 73	€ 15 604
Legg Mason QS Growth Fund			
Livre sterling	\$ 1 006	\$ –	\$ 1 006
Euro	6 259	18	6 277
Dollar US	12 399	1 782	14 181
Total	\$ 19 664	\$ 1 800	\$ 21 464

Au 30 juin 2017

Devise	Placements en titres ne portant pas d'intérêts (en milliers)	Autres actifs/ (passifs) nets (en milliers)	Valeur liquidative totale (en milliers)
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund			
Livre sterling	€ 3 172	€ 3	€ 3 175
Euro	9 295	56	9 351
Dollar US	1 615	43	1 658
Total	€ 14 082	€ 102	€ 14 184
Legg Mason QS Conservative Fund			
Livre sterling	\$ 417	\$ –	\$ 417
Euro	891	5	896
Dollar US	2 138	59	2 197
Total	\$ 3 446	\$ 64	\$ 3 510

Notes aux états financiers – (suite)

13. Exposition aux risques et gestion des risques – (suite)

13.1 Risque de marché – (suite)

(b) Risque de change – (suite)

Devise	Placements en titres ne portant pas d'intérêts (en milliers)	Autres actifs/ (passifs) nets (en milliers)	Valeur liquidative totale (en milliers)
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund			
Livre sterling	€ 3 550	€ 6	€ 3 556
Euro	17 157	174	17 331
Dollar US	1 874	54	1 928
Total	€ 22 581	€ 234	€ 22 815
Legg Mason QS Balanced Fund			
Livre sterling	\$ 785	\$ 2	\$ 787
Euro	2 033	10	2 043
Dollar US	4 528	101	4 629
Total	\$ 7 346	\$ 113	\$ 7 459
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund			
Livre sterling	€ 1 002	€ 4	€ 1 006
Euro	15 347	161	15 508
Dollar US	1 182	37	1 219
Total	€ 17 531	€ 202	€ 17 733
Legg Mason QS Growth Fund			
Livre sterling	\$ 192	\$ –	\$ 192
Euro	698	4	702
Dollar US	1 497	(20)	1 477
Total	\$ 2 387	\$ (16)	\$ 2 371

Les tableaux ci-après présentent une analyse de sensibilité relative au risque de change et à son effet sur la valeur liquidative des Compartiments pour lesquels le risque de change est jugé important. Une synthèse des positions sous-jacentes pour tous les Compartiments a été effectuée au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017. Les taux de change ont évolué de façon positive ou négative de +/-5 % (compte tenu de la nature des marchés sur lesquels les Compartiments sont investis, une augmentation/diminution de 5 % a été appliquée) ; l'impact correspondant a été estimé pour la valeur liquidative totale. Tous les autres paramètres de marché sont également supposés être inchangés.

Compartiment	Devise	Incidence sur la valeur liquidative imputable à la fluctuation des taux de change* (montant dans la Devise de référence du Compartiment)			
		30 juin 2018		30 juin 2017	
		Positive de 5 %	Négative de 5 %	Positive de 5 %	Négative de 5 %
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund	Livre sterling	133 053	(120 381)	167 105	(151 190)
	Dollar US	73 737	(66 714)	87 263	(78 952)
Legg Mason QS Conservative Fund	Livre sterling	–	–	21 947	(19 857)
	Euro	84 684	(76 619)	47 158	(42 667)
Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund	Livre sterling	143 000	(129 381)	187 158	(169 333)
Legg Mason QS Balanced Fund	Livre sterling	–	–	41 421	(37 476)
	Euro	252 632	(228 571)	107 526	(97 286)
Legg Mason QS Growth Fund	Euro	330 368	(298 905)	36 947	(33 429)

* L'analyse présentée concerne des situations où un risque d'exposition aux devises étrangères important est encouru par le Compartiment. Une exposition est considérée comme importante lorsqu'elle dépasse 10 % de l'actif net. Les fluctuations de l'ensemble des taux de change des devises étrangères auront un impact direct sur la valeur liquidative. Les taux de change au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017 figurent à la Note 12. Cette analyse de sensibilité ne doit pas servir à des fins de prédiction des performances futures.

(c) Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2018, la majorité des actifs financiers des Compartiments ne sont pas porteurs d'intérêts. Ils ne sont donc pas soumis à une part de risque importante découlant des variations des niveaux des taux d'intérêt sur le marché. Les Compartiments peuvent toutefois être exposés au risque de taux d'intérêt par rapport aux actifs monétaires détenus par l'intermédiaire du Dépositaire qui peuvent dégager des produits d'intérêts, mais dont le niveau variera en fonction des taux d'intérêt qui prévalent sur le marché.

(d) Autres risques de prix – Juste valeur de l'actif et du passif financiers

Outre le Comité, Legg Mason a constitué le Comité d'évaluation de l'Atlantique Nord de Legg Mason (Legg Mason North Atlantic Fund Valuation Committee) (le « Comité d'évaluation ») pour superviser la mise en œuvre des politiques et procédures d'évaluation adoptées par le Conseil d'administration (le « Conseil »). Le Comité d'évaluation se compose d'un minimum de quatre membres, dont le président. Les représentants du Service juridique et du Service de la conformité aux réglementations de Legg Mason assisteront le Comité d'évaluation à titre consultatif. Le Comité d'évaluation se réunit une fois par mois pour passer en revue tous les titres dont les prix sont établis manuellement, par un courtier, à l'aide de matrices, à la juste valeur, à la valeur non liquide ou tardive. Une réunion du Comité d'évaluation peut toutefois être convoquée à tout moment pour étudier toute question ou tout problème concernant ses procédures. Les réunions du Comité d'évaluation peuvent avoir lieu en personne, par courrier électronique ou sous une autre forme écrite.

Notes aux états financiers – (suite)

13. Exposition aux risques et gestion des risques – (suite)

13.1 Risque de marché – (suite)

(d) Autres risques de prix – Juste valeur de l'actif et du passif financiers – (suite)

Estimation à la juste valeur

La juste valeur des instruments négociés sur des marchés actifs (tels que les dérivés négociés publiquement et les titres de négoce) se base sur le prix coté sur le marché à la date de l'état de la situation financière. Le cours de marché appliqué aux instruments de capital détenus par la Société est la dernière valeur de marché. Lorsqu'il n'y a pas de « cotation boursière aisément disponible » pour un titre, la Société a recours à des méthodes de « juste valeur » pour évaluer les titres. En règle générale, la juste valeur est le cours que le Compartiment pourrait raisonnablement recevoir dans le cadre d'une vente actuelle. Le processus d'évaluation à la juste valeur requiert que le Comité d'évaluation détermine de bonne foi la valeur d'un titre particulier ou d'un groupe de titres en fonction des faits et circonstances particuliers.

Parmi les circonstances dans lesquelles une cotation boursière n'est pas aisément disponible, on peut citer des suspensions de négociation avant la clôture du marché concerné, des événements qui provoquent la fermeture inattendue de marchés dans leur ensemble, comme des catastrophes naturelles, des pannes d'électricité ou d'autres événements importants de cet ordre, les jours fériés ou un volume inhabituel de transactions sur un titre.

Lorsqu'il procède à la détermination de la juste valeur d'un titre du Portefeuille, le Comité d'évaluation peut avoir recours à toutes les méthodes qui lui semblent appropriées, notamment, mais sans limitation, à l'une ou l'autre des méthodes d'évaluation suivantes :

- (i) un multiple des résultats ;
- (ii) une décote par rapport au cours de marché d'un titre similaire librement négociable ;
- (iii) une analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ;
- (iv) la valeur comptable ou un multiple de celle-ci ;
- (v) une analyse prime de risque/rendement ;
- (vi) le taux de rendement actuariel ; et/ou
- (vii) une analyse des fondamentaux des investissements.

Le Comité d'évaluation examine le bien-fondé et l'exactitude des méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur des titres sur une base mensuelle en procédant notamment à une comparaison des justes valeurs entre le dernier cours de marché et le cours de marché suivant disponible, tel que le cours d'ouverture du lendemain.

La Société a adopté les modifications de la norme FRS 102, « Informations à fournir concernant la hiérarchie des justes valeurs », qui sont devenues contraignantes à partir du 1^{er} janvier 2017. Ces modifications exigent de la Société qu'elle classe ses évaluations à la juste valeur selon les niveaux suivants correspondant à la hiérarchie de la juste valeur établie par les normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées dans l'Union européenne. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur la situation financière et les résultats des Compartiments. La hiérarchie de la juste valeur comprend les niveaux suivants :

Les paramètres de niveau 1 sont des cours non ajustés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation.

Les paramètres de niveau 2 sont des paramètres autres que les cours des marchés actifs du niveau 1 (tirés de données de marché) et pouvant être observés directement ou indirectement au regard de l'actif ou du passif.

Les paramètres de niveau 3 sont des paramètres non observables (pour lesquels on ne dispose pas de données de marché) concernant l'actif ou le passif.

Un investissement est toujours classé dans sa totalité en tant qu'investissement de niveau 1, 2 ou 3. Dans certains cas, l'évaluation de la juste valeur d'un investissement peut utiliser un certain nombre de divers paramètres appartenant à différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur. Dans de tels cas, le niveau d'un investissement au sein de la hiérarchie de la juste valeur est basé sur le paramètre du niveau le plus bas pertinent au regard de l'évaluation de la juste valeur. L'évaluation de l'importance d'un paramètre particulier pour les besoins de l'évaluation de la juste valeur exige un certain jugement et est propre à chaque investissement.

Les paramètres ou la méthode utilisés pour évaluer les titres ne sont pas nécessairement une indication des risques associés à tout investissement dans ces titres.

Le tableau suivant analyse, conformément à la hiérarchie de la juste valeur, les actifs financiers des Compartiments évalués à leur juste valeur au 30 juin 2018 :

	Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund au 30 juin 2018 (en milliers)		Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund au 30 juin 2018 (en milliers)		Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund au 30 juin 2018 (en milliers)		Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund au 30 juin 2018 (en milliers)		Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Growth Fund au 30 juin 2018 (en milliers)			
Niveau 1												
Organismes de placement collectif	8 200	€	2 420	\$	11 365	€	6 949	\$	9 311	€	8 315	\$
	8 200		2 420		11 365		6 949		9 311		8 315	
Niveau 2												
Organismes de placement collectif	3 181	€	4 371	\$	6 097	€	10 312	\$	6 220	€	11 349	\$
	3 181		4 371		6 097		10 312		6 220		11 349	
Niveau 3												
Organismes de placement collectif	-	€	-	\$	-	€	-	\$	-	€	-	\$
	-		-		-		-		-		-	
Total des investissements	11 381	€	6 791	\$	17 462	€	17 261	\$	15 531	€	19 664	\$

Notes aux états financiers – (suite)

13. Exposition aux risques et gestion des risques – (suite)

13.1 Risque de marché – (suite)

(d) Autres risques de prix – Juste valeur de l'actif et du passif financiers – (suite)

Le tableau suivant analyse, conformément à la hiérarchie de la juste valeur, les actifs financiers des Compartiments évalués à leur juste valeur au 30 juin 2017 :

	Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund au 30 juin 2017 (en milliers)		Legg Mason QS Conservative Fund au 30 juin 2017 (en milliers)		Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund au 30 juin 2017 (en milliers)		Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund au 30 juin 2017 (en milliers)		Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund au 30 juin 2017 (en milliers)		Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Growth Fund au 30 juin 2017 (en milliers)	
Niveau 1												
Organismes de placement collectif	10 135	€	2 062	\$	14 656	€	3 879	\$	10 485	€	1 184	\$
	10 135		2 062		14 656		3 879		10 485		1 184	
Niveau 2												
Organismes de placement collectif	3 947	€	1 384	\$	7 925	€	3 467	\$	7 046	€	1 203	\$
	3 947		1 384		7 925		3 467		7 046		1 203	
Niveau 3												
Organismes de placement collectif	-	€	-	\$	-	€	-	\$	-	€	-	\$
	-		-		-		-		-		-	
Total des investissements	14 082	€	3 446	\$	22 581	€	7 346	\$	17 531	€	2 387	\$

13.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ou un émetteur d'un instrument financier ne parvienne pas à s'acquitter d'une obligation ou à respecter un engagement envers les Compartiments. La Société est exposée à des risques de crédit à l'égard des parties avec lesquelles elle négocie et elle doit également supporter le risque de défaillance de règlement.

Le Gestionnaire délégué minimise les concentrations de risques de crédit en concluant des transactions avec de nombreux courtiers et contreparties sur des marchés reconnus et de bonne réputation. Toutes les transactions de titres cotés et de valeurs mobilières sur un Marché Réglementé font l'objet d'un règlement à la livraison en ayant recours à des courtiers agréés. Le Gestionnaire délégué conserve une liste des courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minimal dans la mesure où les titres cédés ne sont livrés qu'une fois que le courtier a reçu le règlement. Le règlement d'un achat est effectué une fois que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction n'aboutira pas si l'une ou l'autre partie n'honore pas ses obligations.

La quasi-totalité des liquidités et des titres détenus par les Compartiments est détenue auprès du Dépositaire. La faillite ou l'insolvabilité du Dépositaire peut retarder ou limiter l'exercice des droits dont jouissent les Compartiments sur les liquidités détenues par le Dépositaire. Le Dépositaire jouit de notations de crédit très élevées attribuées par les principales agences de notation. Si la solvabilité ou la situation financière du Dépositaire venait à se détériorer de manière significative, la Société transférerait les liquidités et titres détenus dans une autre banque. Le Dépositaire délègue les responsabilités quotidiennes à son dépositaire délégué international, BNY Mellon SAVNV, dont la notation des dépôts à long terme par Standard & Poor's est AA- (30 juin 2017 : AA-).

13.3 Risque de liquidité

Le Prospectus de la Société prévoit la création et l'annulation quotidiennes d'actions. La Société se trouve donc exposée au risque de liquidité en raison du fait qu'elle est tenue de faire face aux demandes de rachat des actionnaires à tout moment.

Le Gestionnaire utilise un système de gestion de la liquidité adéquat pour le compte de la Société et a adopté des procédures documentées pour lui permettre de contrôler le risque de liquidité des Compartiments et s'assurer que le profil de liquidité de leurs investissements permet à la Société d'honorer les demandes de rachat dans des circonstances normales. Par ailleurs, certaines procédures permettent à la Société de gérer sa liquidité en présence de circonstances exceptionnelles. Les procédures de gestion de la liquidité de la Société par le Gestionnaire sont revues au minimum une fois par an.

La liquidité est maintenue en investissant dans des ETF sous-jacents.

Des stress tests (tests de résistance) sont réalisés sur une base continue dans des conditions normales comme exceptionnelles, sur la base de la prise en compte d'un certain nombre d'émissions, y compris les stratégies d'investissement de chaque Compartiment.

Les détails des échéances résiduelles contractuelles des passifs financiers des Compartiments sont indiqués ci-après :

Passifs (en milliers)	Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund		Legg Mason QS Conservative Fund		Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund							
	Au 30 juin 2018	Au 30 juin 2017	Au 30 juin 2018	Au 30 juin 2017	Au 30 juin 2018	Au 30 juin 2017						
Moins d'un mois												
Découvert en compte	-	€	-	€	-	\$	1	\$	-	€	-	€
Commissions de gestion d'investissements à payer	3		10		-		2		11		22	
Commissions de services aux Actionnaires à payer	2		3		-		1		3		5	
Commissions de la Société d'administration et du Dépositaire à payer	1		1		1		-		1		1	
Montants à payer pour les actions participatives rachetables rachetés	-		-		-		-		33		8	
Montants à payer pour les investissements achetés	-		-		51		-		-		-	
Actions participatives rachetables	11 500		14 184		6 880		3 510		17 706		22 815	
Sur 3 mois												
Charges à payer et autres passifs	51		134		36		34		67		191	
Total des passifs financiers	11 557	€	14 332	€	6 968	\$	3 548	\$	17 821	€	23 042	€

Notes aux états financiers – (suite)

13. Exposition aux risques et gestion des risques – (suite)

13.3 Risque de liquidité – (suite)

	Legg Mason QS Balanced Fund		Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund		Legg Mason QS Growth Fund	
	Au 30 juin 2018	Au 30 juin 2017	Au 30 juin 2018	Au 30 juin 2017	Au 30 juin 2018	Au 30 juin 2017
Passifs (en milliers)						
Moins d'un mois						
Découvert en compte	86 \$	2 \$	– €	– €	– \$	1 \$
Commissions de gestion d'investissements à payer	–	6	1	14	–	1
Commissions de services aux Actionnaires à payer	–	2	1	4	–	–
Commissions de la Société d'administration et du Dépositaire à payer	1	–	1	1	1	–
Montants à payer pour les actions participatives rachetables rachetées	–	–	5	13	–	59
Montants à payer pour les investissements achetés	30	–	–	–	343	–
Actions participatives rachetables	17 551	7 459	15 604	17 733	21 464	2 371
Sur 3 mois						
Charges à payer et autres passifs	61	88	59	137	55	21
Total des passifs financiers	17 729 \$	7 557 \$	15 671 €	17 902 €	21 863 \$	2 453 \$

14. Événements importants

Un barème actualisé des frais de garde, de comptabilité des Compartiments, d'agent de transfert et de services de dépôt a été convenu et accepté pour être en vigueur à partir du 1^{er} octobre 2017.

Le 16 janvier 2018, la Société a publié une mise à jour au Prospectus qui a fait l'objet d'une note de la part de la Banque centrale. Les modifications les plus importantes sont notamment les suivantes :

- Le nom de certains Compartiments a été modifié comme indiqué ci-dessous :
 - Legg Mason QS Investors Multi Asset US Conservative Fund a changé de nom pour Legg Mason QS Conservative Fund ;
 - Legg Mason QS Investors Multi Asset US Balanced Fund a changé de nom pour Legg Mason QS Balanced Fund ; et
 - Legg Mason QS Investors Multi Asset US Performance Fund a changé de nom pour Legg Mason QS Growth Fund.
- Les politiques d'investissement ont été modifiées comme suit :
 - en ce qui concerne le Compartiment Legg Mason QS Balanced Fund, les expositions aux compartiments d'actions et aux fonds obligataires sous-jacents passent « d'au moins 40 % » à « au moins 35 % » ; et
 - en ce qui concerne le Compartiment Legg Mason QS Growth Fund, l'exposition aux fonds obligataires sous-jacents passe « d'au moins 25 % » à « au moins 15 % ».

Aucun autre événement important n'est à signaler pour l'exercice clos le 30 juin 2018.

15. Événements postérieurs

Le 12 juillet 2018, la Société a publié une mise à jour au Prospectus qui a fait l'objet d'une note de la part de la Banque centrale. Les modifications importantes sont notamment les suivantes :

- L'ajout d'un nouveau compartiment, Legg Mason Western Asset Diversified Global Credit Fixed Maturity Bond Fund 2022.

Aucun autre événement postérieur ayant un effet sur les états financiers de la Société n'est intervenu entre le 30 juin et le 12 octobre 2018.

16. Séparation des passifs

La Société est une SICAV à compartiments avec responsabilité séparée entre les Compartiments et, selon le droit irlandais, la Société, de manière générale, n'est pas responsable dans son ensemble vis-à-vis de tiers. En général, il n'y aura pas de responsabilité partagée entre les Compartiments. Un supplément a été émis au titre de chaque Compartiment. Chaque Compartiment sera responsable du paiement des frais et des commissions indépendamment du niveau de sa rentabilité. Nonobstant ce qui précède, aucune assurance ne peut être donnée, en cas de poursuites contre la Société devant le tribunal d'un autre pays, que la séparation des passifs soit nécessairement reconnue.

17. Règlement sur les opérations de financement de titres

La Société ne détient aucun placement assujéti aux obligations de déclaration du Règlement sur les opérations de financement de titres.

18. Approbation du rapport

Les Administrateurs ont approuvé le Rapport annuel le 12 octobre 2018.

Informations complémentaires – Investissements dans des Organismes de placement collectif

Les commissions de gestion sont facturées aux organismes de placement collectif sous-jacents par leurs gestionnaires respectifs. Le tableau ci-dessous présente le détail des commissions de gestion brutes facturées pour chacun des organismes de placement collectif sous-jacents par leurs gestionnaires respectifs :

Organismes de placement collectif	Taux de commissions de gestion
Acadian Global Managed Volatility Equity UCITS	0,820 %
Brandes Investment Funds Plc – Brandes Global Value Fund	0,700 %
Colchester MSGBF Plc Global Bond Fund	0,600 %
First Eagle Amundi – First Eagle Amundi International Fund	1,000 %
Investec Global Strategy Fund Ltd – Emerging Markets Equity Fund	1,000 %
iShares Edge MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF	0,300 %
iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	0,250 %
iShares EUR Govt Bond 3-5yr UCITS ETF EUR Dist	0,200 %
iShares J.P. Morgan USD EM Bond UCITS ETF	0,450 %
iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	0,250 %
iShares USD High Yield Corp Bond UCITS ETF	0,500 %
Lazard Global Managed Volatility Fund	0,650 %
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Fixed Income Fund – Premier Class US\$ Accumulating	0,600 %
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class Euro Accumulating	néant*
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	néant*
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class US\$ Accumulating	néant*
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class Euro Accumulating	néant*
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class US\$ Accumulating	néant*
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	néant*
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class US\$ Accumulating	néant*
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class Euro Accumulating	néant*
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	néant*
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund – LM Class Euro Accumulating	néant*
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global Core Plus Bond Fund – Premier Class US\$ Accumulating	0,400 %
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global High Yield Fund – LM Class US\$ Accumulating	néant*
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Macro Opportunities Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	néant*
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	néant*
Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	0,450 %
Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF	0,550 %
Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	0,250 %
SPDR Russell 2000 U.S. Small Cap UCITS ETF	0,300 %
Xtrackers II Eurozone Government Bond UCITS ETF	0,050 %
Xtrackers MSCI Europe UCITS ETF	0,150 %
Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	0,300 %
Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	0,855 %

* Aucune commission de gestion brute n'est facturée sur les classes d'actions LM des compartiments sous-jacents.

État des principales évolutions du portefeuille (non audité)

Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Conservative Fund

PRINCIPAUX ACHATS	COÛT	PRINCIPALES VENTES	PRODUIT
	(en milliers) EUR		(en milliers) EUR
Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	196	iShares EUR Govt Bond 3-5yr UCITS ETF EUR Dist	534
iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	84	iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	521
iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	40	Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	381
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class Euro Accumulating	40	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class Euro Accumulating	300
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	40	Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	217
iShares EUR Govt Bond 3-5yr UCITS ETF EUR Dist	36	Xtrackers II Eurozone Government Bond UCITS ETF	195
iShares J.P. Morgan USD EM Bond UCITS ETF	32	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	165
Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	27	iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	163
Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	21	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class Euro Accumulating	155
Xtrackers II Eurozone Government Bond UCITS ETF	17	iShares Edge MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF	144
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class Euro Accumulating	15	iShares J.P. Morgan USD EM Bond UCITS ETF	112
Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	12	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class Euro Accumulating	80
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund – LM Class Euro Accumulating	5	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund – LM Class Euro Accumulating	75
		Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	68
		Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF	59
		Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	40
		Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Macro Opportunities Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	40
		Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	35
		Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	30

Legg Mason QS Conservative Fund

PRINCIPAUX ACHATS	COÛT	PRINCIPALES VENTES	PRODUIT
	(en milliers) USD		(en milliers) USD
Colchester MSGBF Plc Global Bond Fund	1 320	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class US\$ Accumulating	596
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global Core Plus Bond Fund – Premier Class US\$ Accumulating	1 317	iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	583
Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	588	iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	416
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Fixed Income Fund – Premier Class US\$ Accumulating	500	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	378
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	412	iShares Edge MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF	277
iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	380	iShares USD Treasury Bond 7-10yr UCITS ETF USD Dist	217
Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	326	iShares USD High Yield Corp Bond UCITS ETF	208
Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	313	Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	192
Lazard Global Managed Volatility Fund	305	Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	191
First Eagle Amundi – First Eagle Amundi International Fund	275	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class US\$ Accumulating	151
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global High Yield Fund – LM Class US\$ Accumulating	274	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund – LM Class US\$ Accumulating	102
iShares USD High Yield Corp Bond UCITS ETF	264	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class US\$ Accumulating	68
iShares J.P. Morgan USD EM Bond UCITS ETF	206	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Macro Opportunities Bond Fund LM – Class US\$ Accumulating	52
iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	203	Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	46
Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	133	SPDR Russell 2000 U.S. Small Cap UCITS ETF	45
Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF	105	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class US\$ Accumulating	42
SPDR Russell 2000 U.S. Small Cap UCITS ETF	47	Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	23
iShares USD Treasury Bond 7-10yr UCITS ETF USD Dist	11	iShares J.P. Morgan USD EM Bond UCITS ETF	17
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	10	Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF	15
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class US\$ Accumulating	5	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	10

État des principales évolutions du portefeuille (non audité) – (suite)

Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Balanced Fund

PRINCIPAUX ACHATS	COÛT	PRINCIPALES VENTES	PRODUIT
	(en milliers) EUR		(en milliers) EUR
Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	253	iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	1 021
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class Euro Accumulating	130	Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	953
iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	115	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class Euro Accumulating	695
iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	82	iShares EUR Govt Bond 3-5yr UCITS ETF EUR Dist	618
iShares EUR Govt Bond 3-5yr UCITS ETF EUR Dist	69	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class Euro Accumulating	425
iShares J.P. Morgan USD EM Bond UCITS ETF	45	Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	406
Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	36	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class Euro Accumulating	280
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	35	iShares Edge MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF	267
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class Euro Accumulating	30	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	235
Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	30	Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF	226
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	20	iShares J.P. Morgan USD EM Bond UCITS ETF	209
Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	16	iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	160
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class Euro Accumulating	15	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Macro Opportunities Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	160
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Macro Opportunities Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	15	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund – LM Class Euro Accumulating	155
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund – LM Class Euro Accumulating	10	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	145
Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF	10	Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	119
		Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	115
		Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	60

Legg Mason QS Balanced Fund

PRINCIPAUX ACHATS	COÛT	PRINCIPALES VENTES	PRODUIT
	(en milliers) USD		(en milliers) USD
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global Core Plus Bond Fund – Premier Class US\$ Accumulating	2 350	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class US\$ Accumulating	1 091
Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	1 620	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	1 048
Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	1 393	Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	967
Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	1 372	iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	855
Colchester MSGBF Plc Global Bond Fund	1 285	Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	683
First Eagle Amundi – First Eagle Amundi International Fund	1 085	iShares Edge MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF	581
iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	1 005	iShares USD High Yield Corp Bond UCITS ETF	565
Acadian Global Managed Volatility Equity UCITS	960	iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	524
Brandes Investment Funds Plc – Brandes Global Value Fund	920	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class US\$ Accumulating	462
Lazard Global Managed Volatility Fund	880	iShares USD Treasury Bond 7-10yr UCITS ETF USD Dist	401
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	874	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Macro Opportunities Bond Fund – LM Class US\$ Accumulating	278
iShares USD High Yield Corp Bond UCITS ETF	811	SPDR Russell 2000 U.S. Small Cap UCITS ETF	265
Investec Global Strategy Fund Ltd – Emerging Markets Equity Fund	755	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund – LM Class US\$ Accumulating	260
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global High Yield Fund – LM Class US\$ Accumulating	710	Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	256
iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	624	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class US\$ Accumulating	209
iShares J.P. Morgan USD EM Bond UCITS ETF	586	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class US\$ Accumulating	190
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class US\$ Accumulating	413	Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF	147
Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	397	Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	120
SPDR Russell 2000 U.S. Small Cap UCITS ETF	297	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global Core Plus Bond Fund – Premier Class US\$ Accumulating	70
Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF	246	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	54

État des principales évolutions du portefeuille (non audité) – (suite)

Legg Mason QS Investors Multi Asset Euro Performance Fund

PRINCIPAUX ACHATS	COÛT	PRINCIPALES VENTES	PRODUIT
	(en milliers) EUR		(en milliers) EUR
Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	139	iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	429
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class Euro Accumulating	110	Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	410
iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	90	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class Euro Accumulating	335
iShares J.P. Morgan USD EM Bond UCITS ETF	54	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class Euro Accumulating	300
iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	54	Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	278
Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	52	Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF	171
Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	26	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class Euro Accumulating	125
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class Euro Accumulating	25	iShares Edge MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF	109
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Macro Opportunities Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	20	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund – LM Class Euro Accumulating	100
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class Euro Accumulating	15	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Macro Opportunities Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	100
Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	13	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	95
Xtrackers MSCI Europe UCITS ETF	11	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	95
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class Euro Accumulating	10	Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	92
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	10	iShares J.P. Morgan USD EM Bond UCITS ETF	83
		Xtrackers MSCI Europe UCITS ETF	81
		iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	65
		Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class Euro Accumulating	45
		Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	33

Legg Mason QS Growth Fund

PRINCIPAUX ACHATS	COÛT	PRINCIPALES VENTES	PRODUIT
	(en milliers) USD		(en milliers) USD
Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	2 289	iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	759
Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	2 036	iShares USD High Yield Corp Bond UCITS ETF	704
First Eagle Amundi – First Eagle Amundi International Fund	1 782	Lyxor MSCI Europe UCITS ETF	698
Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	1 748	Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF	569
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class US\$ Accumulating	1 514	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	445
Brandes Investment Funds Plc – Brandes Global Value Fund	1 486	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class US\$ Accumulating	362
iShares US Aggregate Bond UCITS ETF	1 396	Lyxor Japan TOPIX DR UCITS ETF	294
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global Core Plus Bond Fund – Premier Class US\$ Accumulating	1 315	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset US Core Plus Bond Fund – LM Class US\$ Accumulating	268
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason QS MV European Equity Growth and Income Fund – LM Class US\$ Accumulating	1 171	SPDR Russell 2000 U.S. Small Cap UCITS ETF	221
Lazard Global Managed Volatility Fund	1 135	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class US\$ Accumulating	216
Acadian Global Managed Volatility Equity UCITS	1 035	iShares Edge MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF	192
iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	980	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Large Cap Growth Fund – LM Class US\$ Accumulating	174
iShares USD High Yield Corp Bond UCITS ETF	979	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Macro Opportunities Bond Fund – LM Class US\$ Accumulating	169
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Aggressive Growth Fund – LM Class US\$ Accumulating	978	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund – LM Class US\$ Accumulating	166
Investec Global Strategy Fund Ltd – Emerging Markets Equity Fund	865	iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF EUR Dist	151
Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund – LM Class US\$ Accumulating	820	Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	128
iShares J.P. Morgan USD EM Bond UCITS ETF	565	First Eagle Amundi – First Eagle Amundi International Fund	120
Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF	514	Legg Mason Global Funds Plc – Legg Mason Western Asset Global Core Plus Bond Fund – Premier Class US\$ Accumulating	110
Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF	411	Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF	101
SPDR Russell 2000 U.S. Small Cap UCITS ETF	222	Lazard Global Managed Volatility Fund	75
		Acadian Global Managed Volatility Equity UCITS	70
		iShares J.P. Morgan USD EM Bond UCITS ETF	64
		iShares USD Treasury Bond 7-10yr UCITS ETF USD Dist	63

Politique de rémunération OPCVM V (non auditée)

Legg Mason Global Solutions plc (la « Société »)

1. Politique de rémunération

1.1 Introduction

La Société a adopté la présente politique de rémunération, conformément aux dispositions de la Réglementation des Communautés européennes (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) de 2011, telle que modifiée (« la Réglementation sur les OPCVM »), compte tenu de sa taille, de son organisation interne et de la nature, de l'ampleur et de la complexité de ses activités. La présente politique a été adoptée en application des Lignes directrices de l'ESMA sur les bonnes politiques de rémunération en vertu de la Directive OPCVM V (les « Lignes directrices de l'ESMA »).

Cette politique décrit les principes et pratiques de la Société en matière de rémunération. Ces principes et pratiques :

- (a) doivent favoriser une gestion du risque correcte et efficace ;
- (b) sont conformes aux stratégies, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts commerciaux de la Société ;
- (c) ne doivent pas encourager une prise de risques excessive, compte tenu de la politique d'investissement de chaque compartiment concerné de la Société (individuellement, un « Compartiment ») ;
- (d) doivent établir un cadre de rémunération propre à attirer, à motiver et à retenir le personnel visé par la politique de rémunération (y compris les administrateurs), de manière à permettre à la Société d'atteindre ses objectifs ; et
- (e) doivent permettre de faire correctement face à tout problème de conflit d'intérêts.

1.2 Application

La présente politique concerne certains membres du personnel, à savoir ceux dont les activités professionnelles ont une incidence importante sur le profil de risque de la Société ou des Compartiments, soit : (i) la direction générale ; (ii) les preneurs de risque¹ ; (iii) les fonctions de contrôle² ; et (iv) tout employé dont la rémunération totale le place dans la même fourchette de rémunération³ que la direction générale et les preneurs de risque et dont les activités professionnelles ont une incidence importante sur le profil de risque de la Société. La Société ne compte actuellement aucun employé, son personnel se compose exclusivement de son organe de direction (conseil d'administration) (le « Conseil », chacun de ses membres étant un « Administrateur »). Tous les membres du Conseil sont des Administrateurs non exécutifs. Certains Administrateurs sont affiliés aux gestionnaires des Compartiments (individuellement un « Gestionnaire »). La présente politique concerne tant les Administrateurs rémunérés – soit les Administrateurs non affiliés au Gestionnaire (les « Administrateurs indépendants ») – que les Administrateurs non rémunérés du fait de leur affiliation au Gestionnaire.

1.3 Gouvernance

Toute société de gestion d'un OPCVM et société d'investissement autonome d'envergure importante par sa taille ou le volume des fonds dont elle a la charge, son organisation interne et la nature, l'ampleur et la complexité de ses activités est tenue de mettre en place un comité des rémunérations. Compte tenu du peu de complexité de sa structure interne et de ses activités, il n'a pas été considéré comme nécessaire que la Société se dote d'un tel comité. En particulier, la Société a tenu compte des facteurs suivants, d'actualité à la date de préparation du présent document :

- les actifs sous gestion de la Société ;
- le nombre de membres du Conseil d'administration ;
- la Société n'emploie pas de personnel ;
- la Société n'est pas cotée ;
- la Société n'est pas un gestionnaire de fonds d'investissement alternatif au sens de la Directive 2011/61/UE (« AIFMD ») ni ne fournit les services énoncés à l'article 6(3) de la Directive OPCVM ; et
- la Société est une société d'investissement autogérée et ne gère donc aucun OPCVM dans d'autres États membres ou non membres de l'UE.

En conséquence, la Société est réputée être un OPCVM revêtant la forme d'une société d'investissement autonome « non complexe ». Le Conseil a la responsabilité de la politique de rémunération de la Société et fixe la rémunération des administrateurs de la Société. Le Conseil se compose uniquement d'administrateurs non exécutifs. Le Conseil a adopté cette politique, en évalue régulièrement (au moins une fois par an) les principes généraux, et se charge de son application, conformément aux dispositions de la Réglementation sur les OPCVM. Le Conseil considère que ses membres possèdent les compétences de gestion des risques et des rémunérations nécessaires à cette évaluation. Si une évaluation périodique montre que le système de rémunération ne fonctionne pas comme prévu, le Conseil veille à la mise en place rapide d'un plan correctif.

¹ Les règles de rémunération concernent ici un « personnel chargé de la gestion des investissements, de l'administration, du marketing, des ressources humaines » et un « personnel dont les activités professionnelles – individuellement ou dans le cadre d'un groupe (équipe, partie d'un service, etc.) – peuvent avoir une incidence importante sur le profil de risque de la société de gestion ou sur un OPCVM qu'elle gère, y compris toute personne habilitée à conclure des contrats et à prendre des décisions ayant une influence importante sur les positions de risque de la société de gestion ou d'un OPCVM qu'elle gère. Il peut s'agir par exemple de commerciaux, de traders individuels, des comptoirs de négociation spécifiques, etc. »

² Par « fonctions de contrôle », on entend un personnel (sauf la direction générale) chargé de la gestion du risque, des questions de conformité, des audits internes et d'autres fonctions de même type au sein d'une société de gestion.

³ Par « fourchette de rémunération », on entend tout l'éventail des rémunérations totales de chaque membre du personnel des catégories direction générale et preneurs de risque – du mieux au moins bien payé pour ces catégories.

Politique de rémunération OPCVM V (non auditée) – (suite)

1. Politique de rémunération (suite)

1.4 Rémunération et prise de risques

(a) Part fixe

Les Administrateurs indépendants perçoivent des honoraires annuels fixes de niveau concurrentiel et reposant sur les pouvoirs, les fonctions, les compétences et les responsabilités de l'Administrateur concerné, y compris, mais sans s'y limiter :

- (i) la nature et la complexité des compartiments ;
- (ii) les exigences réglementaires ; et
- (iii) les fonctions de la personne concernée.

Le Conseil évalue chaque année la performance de chaque Administrateur.

(b) Part variable

Les Administrateurs indépendants perçoivent exclusivement une rémunération fixe. Il n'a pas été jugé bon de faire bénéficier les Administrateurs d'une part de rémunération variable. Les règles de paiement suivantes, énoncées par la Réglementation sur les OPCVM au titre des rémunérations variables, ne concernent pas la rémunération du personnel de la Société :

- la rémunération variable payée en instruments ;
- la rétention ;
- le report ; et
- la prise en compte ex post du risque par la rémunération variable.

Suite à une évaluation par la Société de chacune des règles de paiement et compte tenu de la situation spécifique de la Société, on considère la solution décrite ici comme étant adaptée à la taille de la Société, à son organisation interne et à la nature, à l'ampleur et à la complexité de ses activités, comme indiqué à la Section 1.3.

(c) Frais

Les Administrateurs bénéficient du remboursement de tous les frais professionnels raisonnables, légitimes, dûment autorisés, sur présentation des justificatifs voulus.

(d) Autres avantages

La Société n'envisage de faire bénéficier les Administrateurs d'aucun autre avantage que ceux énoncés par la présente politique.

(e) Retraite

Les Administrateurs n'ont droit à aucune cotisation ou prestation de retraite de la part de la Société au titre de leurs fonctions d'Administrateurs.

(f) Préavis et indemnité de révocation

La durée maximale du préavis de révocation est fixée par la lettre d'engagement de l'Administrateur concerné. Compte tenu des modalités de cette lettre, l'Administrateur continue à percevoir ses honoraires pendant la période de préavis. La Société ne verse pas d'indemnités de révocation.

(g) Conflits d'intérêts

Pour éviter tout conflit d'intérêts, si la Société doit à l'avenir retenir tout employé concerné par des fonctions de contrôle (personnel [sauf direction générale] chargé de questions telles que gestion du risque, conformité, audit interne, etc.), ledit employé sera rémunéré sur la base de l'atteinte des objectifs liés à ses fonctions de contrôle, indépendamment des résultats du secteur concerné par ces fonctions.

Un Administrateur peut exercer des activités extérieures, assorties ou non d'une rémunération ou d'incitations, susceptibles de déboucher sur un conflit d'intérêts avec la Société ou les Compartiments, pour autant que le conflit d'intérêts en question soit pris en compte et signalé conformément aux modalités de sa lettre d'engagement et aux dispositions de la Réglementation sur les OPCVM.

Toute personne employée par la Société doit s'engager à ne pas recourir à des stratégies de couverture personnelles ou à une assurance rémunération ou responsabilité pour contrebalancer les risques liés à ses modalités de rémunération en vertu de la présente politique.

La Société a par ailleurs adopté une politique relative aux opérations des parties liées, conformément aux exigences de la Banque centrale.

2. Délégation de la fonction de gestion des investissements

2.1 Application des règles de rémunération aux délégués

La Société a délégué la fonction de gestion des investissements au Gestionnaire et est donc tenue de veiller à ce que :

- (a) le Gestionnaire est soumis à des exigences réglementaires en matière de rémunération qui sont aussi efficaces que celles applicables en vertu des Lignes directrices de l'ESMA ; ou
- (b) des dispositions contractuelles appropriées sont mises en place avec le Gestionnaire afin de s'assurer que les règles de rémunération énoncées dans les Lignes directrices de l'ESMA ne sont pas contournées. Ces dispositions contractuelles doivent couvrir tous les paiements versés au personnel identifié du Gestionnaire à titre de rémunération pour l'exécution des activités de gestion des investissements pour le compte de la Société.

2.2 Confirmation de l'applicabilité des règles de rémunération par le Gestionnaire

Legg Mason Investments (Europe) Limited est soumise à des exigences réglementaires en matière de rémunération qui sont aussi efficaces que celles applicables en vertu des Lignes directrices de l'ESMA.

Le Gestionnaire est tenu de fournir une confirmation sur une base annuelle (ou, si cela est raisonnablement requis par la Société) que la déclaration à l'article 2.1 ci-dessus était exacte pendant la période concernée.

Politique de rémunération OPCVM V (non auditée) – (suite)

2. Délégation de la fonction de gestion des investissements (suite)

2.3 Application des règles de rémunération aux sous-délégués

Si le Gestionnaire sous-délègue la fonction de gestion des investissements à un gestionnaire délégué (un « Gestionnaire délégué »), il doit s'assurer que ce dernier se conforme mutatis mutandis aux exigences susmentionnées.

3. Écart par rapport à la politique

Le Conseil peut choisir de s'écarter des dispositions de la présente politique. Dans un tel cas, les paiements en question doivent toutefois être conformes à toute exigence de la Réglementation sur les OPCVM et des Lignes directrices de l'ESMA (dans la mesure où elles s'appliquent) les concernant, le Conseil étant par ailleurs tenu d'approuver tout paiement effectué.

La rémunération totale versée aux Administrateurs au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'établit comme suit :

Type de rémunération

Rémunération fixe	27 000 \$
Rémunération variable	-
Rémunération totale	27 000 \$
Nombre de bénéficiaires	3

La Société n'a versé aucune rémunération au personnel d'un quelconque délégué auquel des fonctions de gestion des investissements ont été déléguées par l'OPCVM. Au lieu de cela, l'OPCVM verse une commission de gestion au délégué concerné, comme indiqué à la Note 5 des présents états financiers.

